



# PROJET SOCIAL

## 2026 - 2030



# SOMMAIRE

<b>Le Mot du Président</b>	<b>3</b>		
<b>Introduction</b>	<b>5</b>		
<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>6</b>		
Positionnement Historique	7		
Le CLEP depuis 2023	8		
Le CLEP et le réseau des Centre Sociaux Lavallois	9		
Engagement du CLEP dans les politiques locales	10		
L'évolution du centre-ville	12		
Démarche adoptée pour la construction du projet	13		
<b>DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS POUR LA CONSTRUCTION DU PROJET</b>	<b>14</b>		
Démarche d'étude des données statistiques	15		
Les habitants du territoire d'intervention	16		
Les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales	19		
Synthèse et commentaires des données statistiques	20		
<b>CONSULTATION DES HABITANTS</b>	<b>21</b>		
Micro-trottoir	22		
Dans le cadre des actions de porteurs de paroles	25		
<b>CONSULTATION DES PARTENAIRES</b>	<b>27</b>		
Déroutement	28		
Restitution	29		
<b>CONSULTATION ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES ET PERSONNELS DU CLEP</b>	<b>30</b>		
L'Assemblée Générale 2024	31		
		Retour sur la journée des acteurs du CLEP	32
		<b>ÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES ENTRE 2023 ET 2025</b>	<b>33</b>
		Conclusion	38
		<b>DÉFINITION DES AXES</b>	<b>39</b>
		<b>PLAN D' ACTIONS</b>	<b>42</b>
		<b>MANAGEMENT DU PROJET, L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS</b>	<b>58</b>
		Un management de territoire de projet participatif et ancré dans le territoire	59
		<b>ORGANISATION INTERNE</b>	<b>63</b>
		Vie associative, gouvernance, implication bénévole	65
		Ressources humaines	67
		Organigramme du personnel	69
		Formation des personnels	70
		Formation des bénévoles	71
		Les intervenants et associations associés au projet du CLEP	72
		Gestion administrative et financière	73
		Budget prévisionnel de 2026 à 2030	75
		Commentaire budgétaire 2026 - 2030	76
		<b>CONCLUSION DU PROJET SOCIAL</b>	<b>78</b>
		Remerciements	80

# LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec une grande confiance et une vision résolument tournée vers l'avenir que je vous présente notre projet social pour la période 2026-2030. Ce projet, fruit d'une réflexion collective, incarne notre ambition de continuer à être un acteur clé dans la construction d'une société plus inclusive, solidaire et respectueuse des diversités.

Depuis sa création en 1977, le CLEP n'a cessé de se réinventer en restant fidèle à ses valeurs : **bienveillance**, **altruisme** et **solidarité**. Aujourd'hui, nous avons à cœur de poursuivre notre mission avec l'engagement de toujours, mais aussi avec une volonté affirmée d'**adaptation** et de **réflexion sur l'avenir**.

## Un projet en expansion : vers un rayonnement toujours plus large

Le **rayonnement du CLEP** continue de s'élargir et de se diversifier. Nous avons su, au fil des années, renforcer notre présence sur le territoire, et notamment dans des quartiers tels que la Rive Gauche. Cette **démarche d'aller-vers** reste une de nos priorités pour garantir un accès équitable à tous les habitants, quel que soit leur milieu ou leur origine. Le CLEP est un lieu ouvert, un lieu de **rencontre et de solidarité**, où chaque individu trouve sa place.

## Une attention renouvelée aux familles et à la jeunesse

À travers ce projet, nous souhaitons renouveler notre **attention aux familles**, en particulier celles confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles. L'accompagnement des **jeunes** et des **familles** est au cœur de notre action, car ils sont le socle de notre avenir. Nous entendons répondre aux défis contemporains, qu'ils soient liés à la **transition numérique**, à l'accès aux **loisirs** ou encore à la **formation**, tout en encourageant la participation active de tous à la vie du centre social.

## Une plus-value humaine et sociale toujours plus forte

Ce projet est aussi le fruit d'un engagement partagé qui repose sur une **plus-value humaine et sociale** indéniable. En renforçant notre capacité à **adapter nos actions** face aux évolutions rapides de notre environnement, nous restons à l'écoute des besoins de notre territoire. Que ce soit par le biais d'activités intergénérationnelles, de la **mixité sociale**, ou encore de nos initiatives en faveur du **numérique** et de l'**inclusion**, nous veillons à créer des ponts entre les générations, les cultures et les parcours de vie.



## VINCENT BOURRÉE

Président du CLEP, Centre Social Associatif



## L'engagement bénévole et partenarial, moteurs de notre action

L'**engagement bénévole** est au cœur de notre projet. Sans lui, cette dynamique de soutien et de solidarité ne serait pas possible. Le CLEP est avant tout une aventure humaine portée par des hommes et des femmes qui s'investissent avec générosité pour faire grandir et prospérer ce lieu.

Nous nous engageons également à construire un **plan d'action cohérent** avec nos **partenaires du territoire**, qu'ils soient publics, privés, associatifs ou institutionnels. Ensemble, nous continuerons à imaginer et à développer des solutions concrètes pour répondre aux défis de demain.

## Une vision fédérative et collaborative

Le CLEP, par son appartenance au réseau des **Centres Sociaux** et ses liens avec de multiples acteurs locaux, porte une **plus-value fédérale** essentielle : celle de favoriser le travail en réseau, la mutualisation des ressources et l'échange de bonnes pratiques. Cela nous permet d'être toujours plus efficaces et pertinents dans l'accompagnement des habitants.

Ce projet 2026-2030 est nourri par notre histoire, mais aussi par nos projets d'avenir. Avec le soutien et l'engagement de tous, nous continuerons à faire du CLEP un **lieu d'innovation sociale**, un **espace de vie et de partage**, où chaque individu peut se sentir acteur et partie prenante du changement.

Je remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à la construction de ce projet. Qu'ils soient bénévoles, partenaires, stagiaires, volontaires en service civique, personnels rémunérés, adhérents ou tout simplement visiteurs occasionnels, chacun joue un rôle essentiel dans notre action.

Je remercie également toutes les organisations publiques et privées qui soutiennent et financent nos actions.



# INTRODUCTION

Notre association s'inscrit pleinement dans les valeurs fondatrices de l'Éducation Populaire, qu'elle porte et fait vivre au quotidien. Depuis plusieurs décennies, elle œuvre avec conviction pour l'**émancipation des individus**, la **justice sociale** et la **transformation collective de la société**. Ces principes guident l'ensemble de ses actions, dans une démarche inclusive, participative et solidaire.

Depuis 2011, année de l'obtention du premier agrément « Centre Social » délivré par la CAF, l'association a renforcé son engagement en faveur du **développement du pouvoir d'agir** des habitants. Elle place les personnes au cœur de son projet, non comme simples bénéficiaires, mais comme **acteurs à part entière** de la vie sociale locale.

Chaque année, de nombreuses actions sont mises en œuvre, dans une logique d'ouverture, de co-construction et d'adaptation aux réalités du territoire. L'enjeu aujourd'hui est de **poursuivre le passage d'une programmation « pour » les habitants à une programmation « avec » eux**, en partant de leurs besoins, de leurs idées et de leurs aspirations.

Cette introduction vise à rappeler les **valeurs fondamentales** qui animent notre association : la participation, la solidarité, la dignité humaine, l'éducation tout au long de la vie, et la citoyenneté active. Elle réaffirme également les **finalités poursuivies** : créer du lien social, lutter contre les inégalités, favoriser l'engagement collectif et contribuer à une société plus juste et plus inclusive

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



# POSITIONNEMENT HISTORIQUE



Depuis sa création en juin 1977, le **Centre Lavallois d'Éducation Populaire (CLEP)** s'est donné pour mission de proposer des animations socioculturelles accessibles à tous, en particulier dans le centre-ville de Laval. À ses débuts, le siège de l'association était situé au 33 allée du Vieux Saint-Louis, tandis que les premières activités se déroulaient dans les locaux de l'ancien garage Peugeot, rue de Cambrai. L'espace actuellement occupé par le CLEP n'était alors utilisé que pour un atelier de réparation de mobylettes.

Dès 1978, l'association comptait déjà 75 adhérents et bénéficiait du soutien actif de la Ville de Laval, qui finançait un poste d'animateur ainsi qu'un poste de secrétaire-animatrice. L'année suivante marque un tournant : le CLEP développe des actions qui deviendront emblématiques de son identité, telles que la mise en place d'ateliers socioculturels (théâtre, danse, aéromodélisme...), la création de l'une des premières ludothèques de France, et l'accueil d'enfants en centre de loisirs.



En mars 2011, l'association dépose auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne une première demande d'agrément en tant que **Centre Social** pour le centre-ville de Laval. Cette reconnaissance institutionnelle s'inscrit dans la continuité des valeurs fondatrices du CLEP, tout en impulsant une nouvelle dynamique. Elle marque le début d'un développement significatif des actions, avec une approche plus globale de l'animation sociale. Des initiatives à destination des familles, des jeunes et des personnes isolées voient alors le jour.

Depuis lors, le CLEP affirme sa volonté de **renforcer sa présence en centre-ville et au-delà** tout en expérimentant de nouvelles approches. Il encourage la **participation active des habitants**, soutient les **initiatives collectives**, favorise la **création de liens de proximité**, développe la **solidarité et l'entraide**, et promeut **l'accès à la culture, à l'expression et à la citoyenneté** à travers l'éducation et la formation.

Le **projet social 2026-2030** s'inscrit dans cette continuité, consolidant les fondements posés depuis 1977 tout en adaptant les actions aux évolutions du territoire et aux besoins des habitants.



# LE CLEP DEPUIS 2023

Lors de la rédaction du projet 2023-2025, nous avons déjà évoqué une transformation identitaire du CLEP, en lien avec son histoire et son environnement.

Initialement structuré autour d'une offre de loisirs formels et d'activités programmées, le CLEP poursuit aujourd'hui sa dynamique de transition. Il s'attache à dépasser une logique descendante pour adopter une démarche plus participative, impliquant activement les habitants dans la co-construction de projets visant à renforcer leur pouvoir d'agir.

Cette évolution touche également les relations partenariales. Si les liens avec les services municipaux de la ville de Laval sont solides et anciens, il demeure essentiel de poursuivre le développement et la consolidation des collaborations, notamment avec les acteurs du centre-ville engagés auprès des publics en situation de fragilité.

Le CLEP œuvre désormais à élargir son action en direction des habitants les plus vulnérables, tout en conservant sa vocation d'accueil universel. Cette orientation se traduit concrètement dans les pratiques quotidiennes et les missions des équipes, qui adaptent leurs interventions pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants, quelles que soient leurs origines sociales, économiques ou culturelles.

La valeur sociale portée par le CLEP repose sur l'engagement collectif de ses administrateurs et de son personnel. Ce sont les équipes qui incarnent, au quotidien, le lien humain avec les usagers. Tous ont été associés, à des degrés divers, à l'élaboration du nouveau projet social.

Du côté des équipes, des réunions hebdomadaires assurent un suivi régulier du projet. Les comptes rendus de ces échanges sont systématiquement partagés, garantissant une évaluation continue et des ajustements en temps réel. Un important travail d'évaluation du précédent projet a été mené collectivement, et plusieurs actions en cours seront reconduites en fonction des besoins et attentes identifiés dans le diagnostic.

Le CLEP poursuit ainsi son développement avec une attention particulière portée à la gestion de sa croissance. Il reste solidement ancré dans son territoire et résolument engagé en faveur d'une **inclusion sociale renforcée.**



# LE CLEP ET LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX LAVALLOIS.

La ville de Laval possède un maillage important de centres sociaux (9 centres agréés par la CAF 53 pour une ville de 49 657 habitants).

Ces agréments sont essentiellement attribués à des structures municipales, les Maisons de Quartier. Le CLEP fait exception dans ce paysage puisqu'il est le seul centre social en gestion associative. Notons qu'il s'agit là d'une particularité lavalloise puisqu'au niveau régional, ce sont près de 80 % des centres sociaux qui sont en gestion associative.

Le CLEP est situé en plein cœur du centre-ville, rive droite, en haut de l'impasse Haute Chiffolière dans les locaux d'une ancienne école (école Henri Chantrel). Les locaux sont agréables et fonctionnels et nous disposons de quelques places de parking gratuites. Cependant, ces places sont insuffisantes et les locaux sont difficilement accessibles et ne sont pas visibles des passants et habitants. En effet, l'impasse qui mène au CLEP est étroite, en pente raide et dans un quartier résidentiel très peu fréquentés. Ajoutons à cela qu'il existe un panneau « sens interdit sauf riverains » au début de l'impasse ce qui constitue un frein réel pour attirer un nouveau public dans nos locaux. L'enjeu de l'accessibilité est donc de première importance.

Le centre social associatif CLEP bénéficie d'un agrément pour le centre-ville de Laval rive droite et rive gauche depuis janvier 2011. Son territoire d'intervention a été redéfini avec la CAF et les autres centres sociaux proches. La nouvelle carte du territoire redistribue le quartier « Haute Follis – St Martin » et intègre le quartier « Gare – Senelle – Pont de Paris » comme le présente la carte ci-contre.

Ce nouveau territoire d'intervention s'étend sur la rive droite et reste vaste puisqu'il compte 4 948 allocataires soit 35,8 % des allocataires lavallois (4730 allocataires sur le territoire d'intervention initial en 2025).



Le territoire d'intervention du CLEP se définit en tenant compte des différents quartiers qui l'entourent : Hilard et Grenoux au nord-ouest, Pommeraies au nord-est, Saint-Nicolas, Pavement au sud-est, Avesnières au sud-ouest, Bourny et Fourches à l'ouest. Le territoire d'intervention du CLEP est donc mitoyen de l'ensemble des quartiers administratifs lavallois.

# ENGAGEMENT DU CLEP DANS LES POLITIQUES LOCALES

## Le CLEP et le CLSPD de Laval

Le **Centre Lavallois d'Éducation Populaire (CLEP)** est **partie prenante du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** de Laval, instance de coordination pilotée par la municipalité. Le CLSPD réunit les acteurs locaux de la sécurité et de la prévention : Ville, Préfecture, Justice, Conseil départemental, associations et structures de terrain

Le CLEP y joue un rôle actif en apportant sa connaissance du territoire, notamment sur les problématiques rencontrées par les familles, les jeunes et les habitants des quartiers. Sa participation permet :

- De **faire remonter les besoins sociaux et éducatifs** ;
- De **contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention** (violences intrafamiliales, décrochage scolaire, médiation sociale) ;
- De **renforcer les liens entre les institutions et les habitants**, dans une logique de co-construction.

Cette implication dans le CLSPD illustre l'engagement du CLEP dans les politiques publiques locales, en cohérence avec ses missions d'éducation populaire et de développement du pouvoir d'agir des citoyens.

## Le CLEP et le Conseil départemental de soutien aux familles

Le **CLEP** est **membre permanent du Conseil départemental de soutien aux familles** en Mayenne, instance partenariale pilotée par le Département et la CAF, en lien avec les orientations du **Schéma départemental des services aux familles**.

Cette participation permet au CLEP :

- de **représenter les centres sociaux** et les structures de proximité dans les réflexions stratégiques ;
  - de **faire remonter les besoins concrets des familles** lavalloises, notamment en matière de parentalité, d'accès aux droits, de soutien éducatif ou de médiation ;
  - de **contribuer à la co-construction des politiques publiques** en faveur des familles, en lien avec les autres acteurs du territoire (CAF, Éducation nationale, associations, collectivités).
- Ce rôle renforce la légitimité du CLEP comme acteur de terrain engagé dans les dynamiques de solidarité, de prévention et d'accompagnement des parcours de vie.

## .la Convention Territoriale Globale (CTG) : une plus-value sociale pour le territoire

Le CLEP est pleinement engagé en tant que **partenaire de la Convention Territoriale Globale (CTG)** portée par la **CAF de la Mayenne**, en lien avec les collectivités locales et les acteurs associatifs. Ce partenariat stratégique vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques sociales, familiales et éducatives sur le territoire.

### Une démarche structurante

La CTG permet de coordonner les actions autour de plusieurs axes prioritaires :

- **Soutien à la parentalité ;**
- **Accès aux droits et inclusion sociale ;**
- **Animation de la vie locale ;**
- **Accompagnement des jeunes et des familles ;**
- **Prévention des ruptures et des inégalités.**

En tant que centre social, le CLEP contribue activement à cette dynamique en mettant en œuvre des actions concrètes qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du diagnostic partagé.

## Une plus-value sociale significative

L'intégration du CLEP dans la CTG représente une **véritable plus-value sociale**, à plusieurs niveaux :

- **Reconnaissance institutionnelle** : elle confirme le rôle du CLEP comme acteur incontournable du développement social local.
- **Renforcement des synergies** : elle facilite les coopérations avec les autres partenaires (CAF, Ville, Département, Éducation nationale, associations), favorisant une approche globale et concertée.
- **Accès à des financements ciblés** : elle permet de mobiliser des ressources pour des projets innovants et adaptés aux réalités du terrain.
- **Valorisation des actions du CLEP** : elle donne de la visibilité aux initiatives portées par le centre social, en les inscrivant dans une stratégie territoriale partagée.
- **Impact renforcé sur les publics** : elle améliore la qualité et la pertinence des réponses apportées aux familles, aux jeunes et aux habitants, en s'appuyant sur une logique de co-construction.

Ce partenariat avec la CTG s'inscrit pleinement dans la mission du CLEP : **agir pour le bien-être des habitants, renforcer le lien social et favoriser le pouvoir d'agir** des citoyens.



# L'ÉVOLUTION DU CENTRE-VILLE

## LES RÉPERCUSSIONS SUR NOS ACTIONS

Ces dernières années, le centre-ville de Laval a connu une transformation profonde, portée par une volonté municipale de repenser l'espace urbain autour de la convivialité, de la mobilité douce et de la mixité des usages. De nouveaux aménagements ont vu le jour : réhabilitation de places publiques, création d'espaces verts, développement de l'écoquartier Ferrié, et renforcement des connexions piétonnes et cyclables. Cette dynamique de renouvellement urbain vise à faire du centre-ville un lieu de vie attractif, accessible et inclusif.

Dans ce contexte, le CLEP s'inscrit pleinement comme acteur de proximité, en adaptant ses pratiques aux évolutions du territoire. La transformation physique du centre-ville modifie les usages, les flux de population et les attentes des habitants. Elle nous invite à repenser nos modalités d'intervention sociale, à renforcer notre présence dans l'espace public, et à développer des projets qui favorisent la rencontre, l'expression citoyenne et la participation active.

Ces mutations urbaines représentent une opportunité pour renouveler notre démarche de centre social, en lien étroit avec les habitants et les partenaires locaux. Elles nous encouragent à expérimenter de nouvelles formes d'animation sociale, à investir les nouveaux lieux de vie, et à contribuer à faire du centre-ville un espace partagé, vivant et solidaire.

## UNE OPPORTUNITÉ POUR RENFORCER NOTRE ANCRAGE SOCIAL

Le centre-ville de Laval connaît actuellement une transformation majeure, notamment autour de la **Place du 11-Novembre**, située à seulement 300 mètres du CLEP. Ce vaste projet de réaménagement urbain, porté par la municipalité, vise à redonner à cette place emblématique sa vocation de **lieu de vie, de rencontre et de convivialité**. L'ouverture de la **Halle Gourmande** en juin 2025, avec ses artisans, traiteurs et commerçants locaux, s'inscrit dans cette dynamique de revitalisation commerciale et sociale.

Ces évolutions urbaines modifient profondément les usages de l'espace public, les flux de population et les attentes des habitants. Elles représentent une **opportunité stratégique pour le CLEP**, qui se trouve au cœur de ce renouveau. En tant que centre social de proximité, nous avons un rôle essentiel à jouer pour **accompagner ces changements**, en veillant à ce qu'ils soient inclusifs, accessibles à tous, et porteurs de lien social.

La transformation de la place et l'arrivée de nouveaux espaces de vie nous invitent à **renforcer notre présence dans l'espace public**, à **co-construire des animations avec les habitants**, et à **favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles**. Le CLEP entend ainsi contribuer activement à faire du centre-ville un **territoire partagé**, où chacun peut s'exprimer, participer et se sentir pleinement acteur de la vie locale.

# DÉMARCHE ADOPTÉE POUR LA CONSTRUCTION DU PROJET

2024

**DECEMBRE – JANVIER**

Phase d'évaluation  
(Toutes les données statistiques)

2025

**JANVIER**

Élaboration du diagnostic partagé  
**ATELIER VEILLE SOCIALE**

Partage de l'état des lieux statistiques + Données qualitatives

**FEVRIER**

Élaboration du diagnostic partagé  
**ATELIER VEILLE SOCIALE**

Partage de l'état des lieux statistiques + Données qualitatives

**MARS**

1ers écrits et début de la consultation des habitants, des usagers

**AVRIL**

PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION ET DES 1ERS CONSTATS EN AG (03/04/2025)

**MAI**

C-A, bénévoles et équipe :  
Partage du diagnostic et des constats / définition des orientations et objectifs

**JUIN – JUILLET – AOUT**

RÉDACTION FINALE DU PROJET

**SEPTEMBRE**

Validation en CA CLEP du nouveau projet

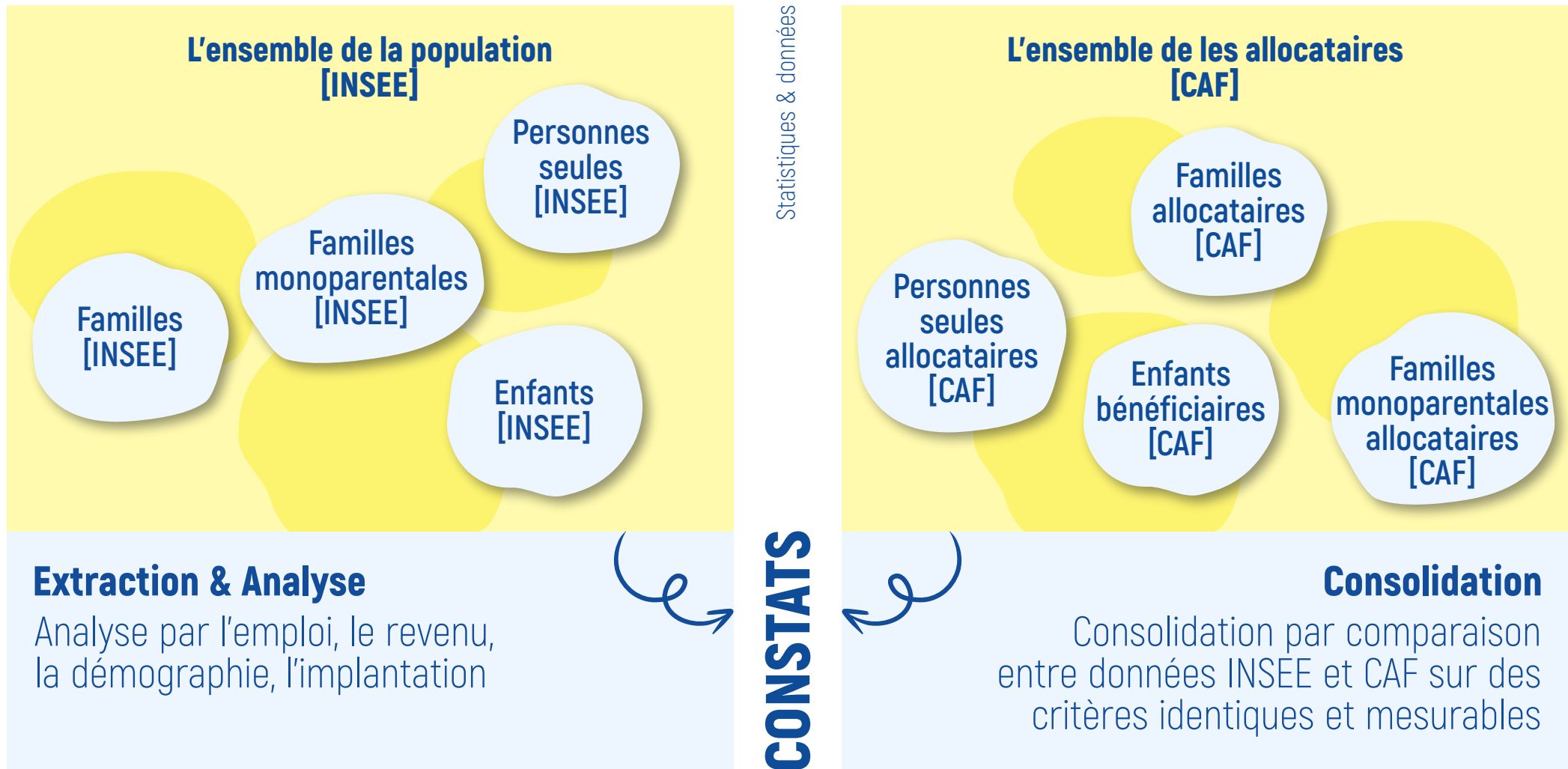
REMISE DU PROJET À LA CAF

# DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS POUR LA CONSTRUCTION DU PROJET



# DEMARCHE D'ÉTUDE DES DONNÉES STATISTIQUES

Le schéma ci-contre permet de comprendre la méthodologie développée pour aborder l'exploitation des données statistiques de notre territoire.



De par cette méthode, nous avons recherché la consolidation des données générales de l'INSEE ce qui nous permet d'obtenir une analyse précise du territoire. Comme indiqué dans ce modèle, les critères d'observation sont identiques pour les deux sources de données.

# LES HABITANTS DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

En 2025, la ville de Laval compte désormais **49 657 habitants**, ce qui maintient une tendance à la baisse depuis que la ville a atteint son pic démographique en 1975 (51 544 habitants). Depuis cette date, la population lavalloise s'est stabilisée, autour de 49 500 habitants (49 573 habitants en 2018).

L'agglomération de Laval compte quant à elle 95 834 habitants. Les données que nous présenterons ci-après sont fondées sur les données INSEE de 2024 actualisées 1<sup>er</sup> janvier 2025, données IRIS les plus récentes auxquelles nous avons accès concernant la population générale du territoire d'intervention. Nous présentons les données concernant notre nouveau territoire tout en affichant le quartier « Haute Follis-Saint-Martin » pour permettre une comparaison ancien/nouveau territoire.

	Population		
	Homme	Femme	Total
Bel-Air-Beauregard	1362	1447	2809
Centre-Ville Rive Droite	1616	1922	3538
Centre-Ville Rive Gauche	1624	1737	3361
Crossardière	1053	1104	2157
Haute Follis-Saint-Martin	1140	1372	2513
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>8223</b>	<b>9107</b>	<b>17330</b>
<b>Laval</b>	<b>23690</b>	<b>25967</b>	<b>49657</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	1428	1525	2953

La population du territoire d'intervention du CLEP passe de **14677 à 17330 habitants** soit 18% d'augmentation par rapport au précédent projet social et 35% de la population lavalloise (+5%).

	Population par tranches d'âges									
	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
Bel-Air-Beauregard	63	67	119	175	358	634	524	316	365	188
Centre-Ville Rive Droite	90	58	170	171	792	779	517	364	344	253
Centre-Ville Rive Gauche	46	40	103	150	744	596	441	285	549	407
Crossardière	54	41	109	168	471	467	352	156	238	102
Haute Follis-Saint-Martin	83	61	128	195	345	427	413	277	462	123
<b>Laval</b>	<b>1489</b>	<b>1577</b>	<b>2718</b>	<b>4027</b>	<b>5989</b>	<b>8794</b>	<b>8378</b>	<b>5761</b>	<b>7279</b>	<b>3646</b>
Gare Senelle Pont de Paris	66	80	106	203	404	482	543	414	431	225

Elle est composée de 8,18 % d'enfants de moins de 11 ans (contre 11,64 % à Laval) et à **24,53 % de jeunes de 11 à 24 ans** (contre 20,16 % à Laval). Les jeunes adultes et adultes de 40 à 54 ans représentent respectivement 19,96 % et 16,03 % de la population du territoire d'intervention. Les personnes de 55 ans et plus représentent 31,28 % de cette population. Ces chiffres sont proches de ceux des précédentes évaluations (à 1 % près) mais on observe que seule la **tranche des personnes de plus de 55 ans augmente**.

	Nombre de ménages	Part des ménages fiscaux non imposés (2017)	Part des ménages composé d'un couple sans enfant	Part des familles monoparentales	Part des ménages composés d'une personne seule	Part des familles nombreuses
Bel-Air-Beauregard	1685	46%	18%	7%	64%	2%
Centre-Ville Rive Droite	2217	52.3%	15%	7%	67%	3%
Centre-Ville Rive Gauche	2199	41.9%	18%	4%	69%	2%
Crossardière	1287	35.8%	17%	5%	63%	4%
Haute Follis-Saint-Martin	1353	50.3%	28%	9%	50%	4%
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>9001</b>	<b>45.8%</b>	<b>19%</b>	<b>6%</b>	<b>64%</b>	<b>3%</b>
<b>Laval</b>	<b>25868</b>	<b>52.1%</b>	<b>22%</b>	<b>9%</b>	<b>52%</b>	<b>5%</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	1613	45%	20%	6%	61%	3%

Sur un total de 9001 ménages, on compte en moyenne sur le territoire d'intervention :

- 64 % de ménages composés d'une personne seule (contre 52 % à Laval)
- 19 % de ménages composés d'un couple sans enfant (contre 22 % à Laval).

Les familles avec enfants représentent donc seulement 17 % des ménages contre 26 % à Laval.

	Part de la population de nationalité étrangère
Bel-Air-Beauregard	5.8%
Centre-Ville Rive Droite	8.3%
Centre-Ville Rive Gauche	5.8%
Crossardière	3.2%
Haute Follis-Saint-Martin	5.0%
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>5.6%</b>
<b>Laval</b>	<b>8.9%</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	5.2%

La part de la population de nationalité étrangère est plus faible sur le territoire d'intervention du CLEP (5,6 %) qu'au niveau de la commune (8,9 %). On constate une augmentation de +1,3% représentant le passage de 3777 en 2021 à 4412 personnes de nationalité étrangère en 2024 (+635).

	Taux de chômage (15-64 ans)	Emploi des 15-64 ans		
		Homme	Femme	Moyenne
Bel-Air-Beauregard	148	749	698	1447
Centre-Ville Rive Droite	250	926	914	1840
Centre-Ville Rive Gauche	207	844	682	1526
Crossardière	102	571	534	1105
Haute Follis-Saint-Martin	110	516	590	1106
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>836</b>	<b>3706</b>	<b>3481</b>	<b>7243</b>
<b>Laval</b>	<b>2953</b>	<b>11340</b>	<b>10864</b>	<b>22203</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	129	616	654	1326

Une baisse du nombre de chômeurs (-271) est constatée depuis 2021 pour une hausse d'emploi sur la ville (+3452). A noter le nombre d'inactifs est de 8440 soit 27% de la population 15-64 ans.

	Logements en 2021 (princ)	Taux de Logements vacants en 2021 (princ)	Maisons en 2021 (princ)	Appartements en 2021 (princ)	Pop mén emménagés moins 2 ans en 2021 (princ)	Pop mén emménagés depuis 10 ans ou plus en 2021 (princ)
Bel-Air-Beauregard	2098	11%	470	1622	612	920
Centre-Ville Rive Droite	2620	13%	549	2060	785	1030
Centre-Ville Rive Gauche	2686	12%	483	2196	935	833
Crossardière	1616	12%	395	1214	604	599
Haute Follis-Saint-Martin	1559	10%	725	835	344	1090
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>10630</b>	<b>12%</b>	<b>2671</b>	<b>7986</b>	<b>3320</b>	<b>4571</b>
<b>Laval</b>	<b>29160</b>	<b>8%</b>	<b>11269</b>	<b>17653</b>	<b>7726</b>	<b>18492</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	1609	11%	775	895	384	1190

On constate 12% de logements vacants soit +4% par rapport au taux de la ville. On calcule ainsi que les populations changent plus souvent de résidence sur le territoire (9% +10 ans) que dans le reste de la ville (38%).



# LES ALLOCATAIRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

	Nbr allocataires	% allocataires	Personnes couvertes	Familiaux
Bel-Air-Beauregard	994	7%	1 741	263
Centre-Ville Rive Droite	1 300	10%	1 929	212
Centre-Ville Rive Gauche	1 214	9%	1 768	196
Crossardière	668	5%	1 141	153
Haute Follis-Saint-Martin	554	4%	1 074	186
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>4 948</b>	<b>37%</b>	<b>7 952</b>	<b>1 037</b>
<b>Laval</b>	<b>13 574</b>	<b>100%</b>	<b>27 144</b>	<b>4 702</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	772	6%	1373	213

Le nouveau territoire d'intervention du CLEP compte près de 5000 allocataires soit plus de 37 % des allocataires lavallois soit +2% par rapport à son ancien territoire.

	Nouveaux allocataires	Allocataires fragiles
Bel-Air-Beauregard	141	131
Centre-Ville Rive Droite	346	201
Centre-Ville Rive Gauche	329	130
Crossardière	171	59
Haute Follis-Saint-Martin	114	54
<b>Total territoire d'intervention</b>	<b>1 121</b>	<b>612</b>
Gare-Senelle-Pont de Paris	134	91

Parmi ces 4948 allocataires, plus de 20% sont des nouveaux allocataires et 10% sont des allocataires dits en situation « fragile » dont la part de revenu est fortement dépendante des prestations.

Le CLEP se retrouve donc sur un nouveau territoire d'intervention où les allocataires de la CAF sont plus nombreux qu'auparavant et dans une situation plus précaire.

# SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES DES DONNÉES FROIDES

Face à un territoire redéfini et marqué par une croissance significative de sa population, les diagnostics issus des données statistiques et territoriales offrent des constats précieux.

Le CLEP intervient désormais sur un périmètre représentant 35 % de la population lavalloise, soit une augmentation de 5 % par rapport à son ancien territoire.

Ce territoire est caractérisé par une forte proportion de foyers composés d'une seule personne (64 %), révélant une problématique d'isolement social déjà identifiée lors du précédent projet. Ce constat souligne l'importance de développer des espaces adaptés à la rencontre, à la convivialité et à l'animation de la vie locale.

Par ailleurs, la structure démographique révèle une forte présence de jeunes (24,53 % ont entre 11 et 24 ans) et de seniors (31,28 % ont plus de 55 ans), ainsi qu'une diversité culturelle avec 5,6 % de la population de nationalité étrangère. Ces éléments appellent à la création de lieux de vie inclusifs, intergénérationnels et interculturels, accessibles à tous. Dans ce cadre, la culture et les loisirs sont perçus comme des leviers puissants pour valoriser les talents, renforcer l'estime de soi et créer du lien social.

Le territoire du CLEP comporte 10630 logements soit 36,45% des logements de Laval et 12% des logements sont vacants. On y constate que 24% des ménages ont emménagé depuis moins de 2 ans et 32% des ménages restent plus de 10 ans ce qui induit une forte mobilité résidentielle (44%). Cela induit si l'on veut agir, une communication qui doit atteindre de nouveaux publics, et des actions dont la continuité se pense sur une temporalité décennale.

Le territoire d'intervention présente des indicateurs de fragilité : 45,8 % des ménages sont non imposables, 28 % des chômeurs lavallois y résident, et 35,7 % des allocataires lavallois y vivent. Ces chiffres interrogent sur l'accès à la santé, au bien-être, à la culture et à la vie sociale, dans un contexte d'inflation persistante et de réduction des moyens publics.

# CONSULTATION DES HABITANTS



# MICRO-TROTTOIR

Dans le cadre du renouvellement de notre projet, une démarche de consultation des habitants a été mise en place à plusieurs niveaux afin de recueillir une diversité de points de vue.

Trois rencontres « porteur de paroles » ont été organisées dans le centre-ville, permettant aux passants de s'exprimer librement sur des thématiques liées au projet. En complément, plusieurs entretiens individuels ont été menés, notamment à la sortie des écoles, des lieux stratégiques, où nous étions certains de croiser des familles résidant dans le centre-ville. Cette approche a permis de toucher un public varié et de mieux comprendre les attentes et les besoins des habitants.

Les questions posées à tout public hors porteur de parole, ont été simples et concises de façon à gérer une relation rapide, pouvant permettre en un minimum de temps de récolter le point de vue des habitants sur l'animation de la vie sociale du centre-ville. Plusieurs rencontres se sont déroulées aux sorties d'écoles, auprès des habitants afin de recueillir leurs besoins, leurs idées et leurs avis sur les aménagements du centre-ville, notamment autour de la future place des halles gourmandes.



## BESOINS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Les cinq besoins les plus fréquemment mentionnés sont :

*Lien social  
et solidaire*

*Santé et  
bien-être*

*Accès à la  
culture et aux  
loisirs*

*Mobilité et  
transports*

*Environnement et  
développement  
durable*

Ces priorités traduisent une attente forte en matière de convivialité, d'accessibilité et de qualité de vie.

# AVIS SUR LA PLACE DES HALLES GOURMANDES

**18 répondants** estiment que cette place sera propice aux liens sociaux.

**3 répondants** sont plus réservés ou sceptiques.

Les avis positifs soulignent le potentiel du lieu comme espace de rencontre et de mixité sociale.

## Idées concrètes proposées :

Un total de **21 idées** ont été formulées, avec une forte participation des **26-40 ans** et **41-60 ans**.

Une part non négligeable d'idées reste difficile à classer, souvent en raison de formulations vagues ou générales.

### Jeunesse et intergénérationnel

activités pour enfants et jeunes

### Culture & loisirs

Animations, musique, événements festifs

### Mobilité

pistes cyclables, transports accessibles

### Commerces et économie

soutien aux commerces de proximité.

### Environnement

espaces verts, mobilier urbain

### Lien social

lieux d'échange, gratuiterie, convivialité

# DANS LE CADRE DES ACTIONS DE PORTEURS DE PAROLES

## MENÉES ENTRE MARS ET AVRIL SUR LA PLACE DU MARCHÉ, UN FORMULAIRE COMPLÉMENTAIRE A PERMIS DE RECUEILLIR DES AVIS PLUS APPROFONDIS

Les personnes ayant répondu, majoritairement âgées de 41 à plus de 60 ans, résident principalement dans le centre-ville rive droite de Laval ou dans les quartiers avoisinants. Leurs témoignages révèlent un fort attachement à la vie de quartier et une aspiration marquée à recréer des espaces de rencontre, de solidarité et de participation citoyenne.

Le besoin de lien social apparaît comme un fil rouge dans l'ensemble des réponses. De nombreux habitant-es expriment le souhait de disposer de lieux pour se retrouver, échanger, découvrir, que ce soit à travers des événements festifs, des activités culturelles accessibles ou des ateliers collectifs. L'accès à la culture et aux loisirs revient fréquemment comme une préoccupation, notamment pour les personnes âgées, les familles et les publics isolés. Beaucoup insistent sur l'importance de proposer des activités gratuites ou à prix libre, ouvertes à toutes et tous, sans condition de ressources ni inscription préalable. La question de la mobilité est également soulevée, en particulier par les personnes vivant en dehors de Laval ou rencontrant des difficultés de déplacement.

Parmi les propositions concrètes, une forte envie d'animations conviviales en centre-ville se dégage : jeux de société en libre accès, scènes ouvertes musicales, carnaval, vide-grenier, décorations

festives... Certain-es suggèrent aussi des initiatives solidaires, telles que la création d'un espace de dons ou de vente de livres à petits prix, ou encore des ateliers d'entraide (« coups de main ») pour renforcer la solidarité locale. L'idée de redonner vie aux lieux vacants revient à plusieurs reprises, notamment par le biais d'occupations temporaires par des associations ou des artistes. D'autres propositions incluent des espaces d'expression artistique amateur, des cours de cuisine, des ateliers mémoire ou encore des cours de français ludiques et adaptés.

La question de l'information reste centrale : beaucoup disent ne pas être informés des événements ou services existants, et appellent à une meilleure diffusion, y compris par des moyens de proximité comme le porte-à-porte, les boîtes aux lettres ou les relais de quartiers.

Enfin, si la place des Halles Gourmandes est perçue comme un lieu prometteur, elle suscite aussi des interrogations quant à l'accessibilité des prix et à l'animation réelle du site.

Dans l'ensemble, ces retours traduisent une attente forte d'initiatives simples, régulières et inclusives, pour faire du centre-ville un espace vivant, accueillant et à l'écoute de toutes et tous.

# UNE FORTE ATTENTE DE LIEN SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ



Les retours recueillis à travers les porteurs de paroles et le formulaire complémentaire révèlent une **demande sociale profonde** : celle de retisser du lien entre habitant·es, de recréer des espaces de convivialité, et de renforcer les solidarités locales. Cette aspiration traverse l'ensemble des témoignages, quels que soient l'âge, le quartier ou la situation des personnes interrogées.

## 1. Le besoin de se retrouver et de partager

Les habitant·es expriment un **manque d'espaces informels** où l'on peut simplement se croiser, discuter, apprendre à se connaître. Ce besoin de « lieux pour être ensemble » dépasse la simple animation : il s'agit de **reconstruire une vie de quartier vivante**, où les relations humaines sont au cœur du quotidien. Les propositions d'événements festifs, d'ateliers collectifs ou de jeux en libre accès traduisent ce désir de **rencontres intergénérationnelles et interculturelles**, dans un cadre accessible et bienveillant.

## 2. Lutter contre l'isolement

L'isolement social, notamment des personnes âgées, des familles monoparentales ou des personnes en situation de précarité, est un enjeu récurrent. Les habitant·es pointent le manque d'activités accessibles, mais aussi **le manque de visibilité des initiatives existantes**, qui empêche une partie de la population d'y participer. La demande d'une meilleure diffusion de l'information, par des moyens de proximité (porte-à-porte, boîtes aux lettres, relais de quartier), est une réponse directe à cette problématique.

## 3. Une solidarité à réinventer

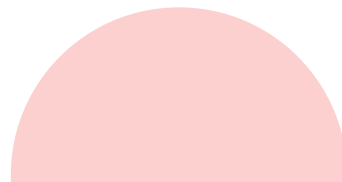
Plusieurs propositions mettent en avant des formes de **solidarité concrète et locale** : espaces de dons, ateliers d'entraide, échanges de savoirs... Ces idées traduisent une volonté de **participation active** des habitant·es à la vie collective, dans une logique de réciprocité et de soutien mutuel. Elles montrent que la solidarité ne se décrète pas, mais qu'elle peut être facilitée par des dispositifs souples, inclusifs et portés par les habitant·es eux-mêmes.

## 4. L'inclusion par la culture et les loisirs

L'accès à la culture, aux loisirs et à l'expression artistique est perçu comme un **levier d'inclusion sociale**. Les propositions de cours de cuisine, d'ateliers mémoire, de scènes ouvertes ou de cours de français ludiques montrent que ces activités sont vues comme des **moyens de valoriser les talents, de renforcer l'estime de soi et de créer du lien**. Elles répondent aussi à une demande d'**égalité d'accès**, avec une attention particulière portée à la gratuité ou au prix libre.

## En résumé

La dimension sociale qui émerge de ces retours est celle d'un **besoin de proximité humaine**, de **reconnaissance mutuelle** et de **participation collective**. Elle appelle à penser les politiques publiques non seulement en termes d'équipements ou d'événements, mais aussi comme des **catalyseurs de lien social**, capables de faire du centre-ville un lieu vivant, solidaire et inclusif.



# CONSULTATION DES PARTENAIRES



# DÉROULEMENT



La rencontre partenariale s'est tenue le vendredi 28 février 2025, réunissant 15 partenaires sur 25 invités. Étaient également mobilisés les professionnels du CLEP ainsi que quatre administrateurs, témoignant de l'implication collective dans cette démarche de co-construction.

Après un accueil chaleureux et une introduction par le directeur, deux groupes de travail ont été constitués. L'animation a été assurée par nos référentes jeunesse et famille, tandis que l'accueil logistique était pris en charge par notre chargée d'accueil. Les échanges ont été structurés autour de deux grandes thématiques, abordées sous un double prisme : **éducatif/social** et **culture/loisirs**. Un regard croisé a été encouragé, intégrant les perspectives des différents publics concernés : **enfance, jeunesse, familles et seniors**.

Les discussions ont été particulièrement riches, révélant une forte mobilisation des participants et une volonté partagée de mieux comprendre les réalités sociales vécues par les publics.



# RESTITUTION

## UNE OPPORTUNITÉ POUR RENFORCER NOTRE ANCRAGE SOCIAL

Les échanges ont mis en lumière plusieurs enjeux sociaux majeurs, qui appellent une attention particulière dans la construction de l'offre éducative, culturelle et de loisirs :

- **Une meilleure prise en compte de la diversité des configurations familiales** apparaît comme un levier essentiel pour adapter les actions aux réalités vécues. Cela implique de reconnaître la pluralité des parcours de vie, des structures familiales et des besoins spécifiques qui en découlent.
- **Le renforcement des actions parents-enfants** est identifié comme un axe prioritaire pour favoriser le bien-être intrafamilial. Ces actions contribuent à restaurer le dialogue, à renforcer les liens affectifs et à soutenir les compétences parentales dans un cadre bienveillant.
- **Le développement des compétences psychosociales** est une attente forte exprimée par les partenaires. Il s'agit de proposer des parcours permettant aux individus – enfants, jeunes, parents, seniors – de mieux se connaître, de gérer leurs émotions, de développer leur estime de soi et leur capacité à interagir positivement avec les autres.
- **La connaissance et la reconnaissance des différentes cultures** présentes sur le territoire sont apparues comme des enjeux transversaux. Mieux comprendre les pratiques culturelles, les modes de vie et les valeurs des publics permettrait de déconstruire certains préjugés, de favoriser l'inclusion et de renforcer le vivre-ensemble. Ce besoin est partagé tant par les familles que par les professionnels eux-mêmes.



- Enfin, **le manque de confiance des familles dans leurs capacités relationnelles** a été souligné. Les partenaires constatent que de nombreux parents et enfants, quel que soit leur âge, doutent de leur légitimité et de leur place au sein de la cellule familiale. Il est donc essentiel de travailler sur la **valorisation des compétences familiales**, en adoptant une approche fondée sur la reconnaissance, l'écoute et l'implication, le pouvoir et le contrôle de sa propre vie.



# CONSULTATION ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES ET PERSONNELS DU CLEP



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'assemblée Générale nous a permis de faire un point d'étape sur la préparation de notre projet social, les données statistiques ont été présentées aux 80 personnes présentes ainsi que l'avancée sur la préparation de la consultation des habitants. Ce temps a été l'occasion de transmettre une information précise aux adhérents et de les sensibiliser à l'enjeu que représente ce travail important d'enquête. De nombreuses questions ont été posées lors de la présentation réalisée par le personnel du CLEP et des réponses ont été apportées. Cette première restitution avait été prévue lors de l'élaboration du planning de travail prévisionnel avec la Caf et la Fédération des Centres Sociaux



# RETOUR SUR LA JOURNÉE DES ACTEURS DU CLEP

Dans le cadre du **renouveau du Projet Social**, le CLEP a organisé une **journée de partage et de concertation** réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'association. Cette rencontre s'est tenue le **samedi 26 avril 2025**, de **8h30 à 17h30**, à l'**auberge du Perrier du Bignon**, en plein cœur du centre-ville de Laval.

## Objectifs de la journée

- Évaluer collectivement le **projet social 2023–2025**.
- Partager les **expériences, constats et propositions** des acteurs du terrain.
- Identifier les **enjeux du territoire**, les **partenariats clés** et les **objectifs stratégiques** pour les années à venir.
- S'approprier une **approche orientée changement**, en lien avec les valeurs de l'éducation populaire.

## Déroulé de la journée

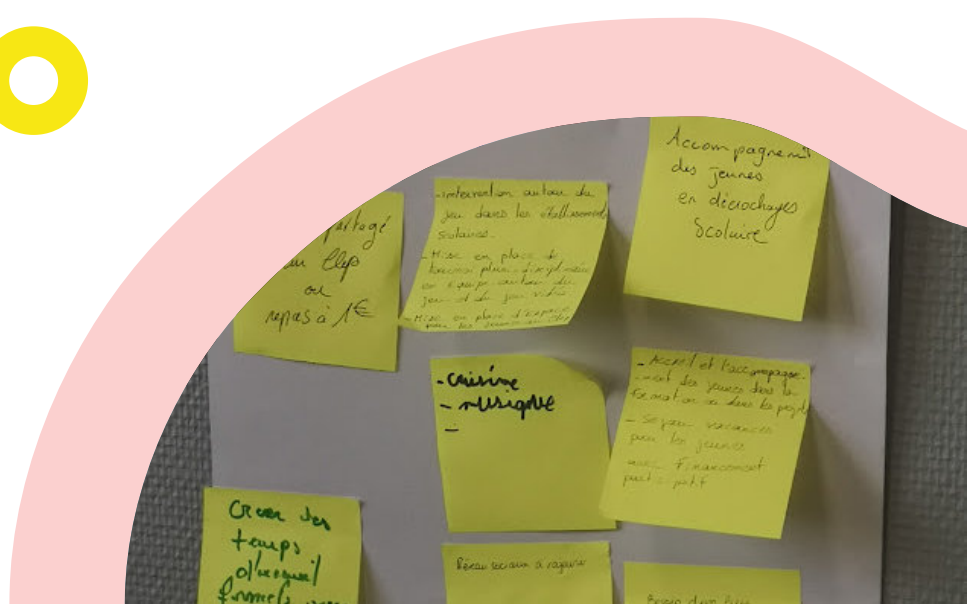
La matinée a permis de poser les bases communes : présentation des participants, rappel des missions d'un centre social, puis travaux en sous-groupes autour de l'évaluation du projet précédent. Cette phase a été particulièrement **riche et centrale**, nourrie par les **regards croisés** des **salariés, élus associatifs et bénévoles actifs** (8 bénévoles présents). Les échanges ont mis en lumière la diversité des perceptions selon les rôles et les expériences de chacun, contribuant à une **évaluation collective approfondie**.

L'après-midi, animé par **Christine Hallopé**, déléguée fédérale 49–53, a permis d'aborder les **enjeux territoriaux**, les **partenariats** et les **objectifs stratégiques**. Si les questionnements soulevés ont parfois été complexes à cerner pour les participants, le travail de **reformulation** mené par l'intervenante a facilité la compréhension et permis au groupe de produire des éléments structurants pour le futur projet.

## Limites et perspectives

Faute de temps, la partie consacrée à l'**approche orientée changement** n'a pas pu être traitée. Elle fera l'objet d'un approfondissement lors d'un prochain temps de travail. Cette journée a néanmoins permis de **poser les fondations du futur projet social**, en mobilisant l'intelligence collective et en valorisant l'engagement de chacun.

# ÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES ENTRE 2023 ET 2025



## ACTION 2023 – 2025 ALLER-VERS

### Évaluer régulièrement les besoins des habitants

Evaluation informelle prise en compte au quotidien avec le CA, bénévoles et professionnel.les/ Evaluation formelle à améliorer

EN  
COURS

### Adapter notre projet en permanence

Dès qu'une opportunité se présente, on est présent

ATTEINT

### Créer de nouvelles relations

Alimenter le réseau partenarial ++

ATTEINT

### Faire connaître et reconnaître

Continuer à améliorer notre communication et nos actions aller-vers

EN  
COURS

### Être identifié comme un acteur de proximité de l'animation sociale

Atteint au niveau de la ludothèque+numérique (porte d'entrée), en cours : être encore plus identifié vers les personnes vulnérables/isolées

EN  
COURS

## ACTION 2023 – 2025 POLITIQUE TARIFAIRE ET ACCÈS AUX ACTIONS DU CLEP

### Permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités du CLEP

Manque un outil d'évaluation clé de la participation aux activités du CLEP des usagers et usagères (champs d'accueils non recensés) / Plus d'activités gratuites et "activités payantes" : encore difficile d'accès pour certains publics

ATTEINT

### Créer un système administratif adapté aux capacités des usagers

Moderniser la méthode d'inscription et paiement (en ligne) / Réflexion sur le regard relationnel de l'inscription en présentiel, frein : l'accès du CLEP (géographique, côté)

EN  
COURS

### Assouplir l'accès aux CLEP pour les activités d'accueil sans coût de prestation

Augmentation d'activités gratuites (et sans inscription)

NON  
ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 FORMATION AU NUMÉRIQUE

### Permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités du CLEP

L'aspect transversal et diversifiés

ATTEINT

### Créer un système administratif adapté aux capacités des usagers

Marge de progression toujours possible

EN  
COURS

### Assouplir l'accès aux clep pour les activités d'accueil sans coût de prestation

Notion d'assouplissement ? Accueil, RDV... Conditions d'accès sans RDV ? Réponse aux urgences, demandes immédiates. Moyen humain : interlocuteur disponible pour cet accueil ? (rdv matin, libre apm, ex : café déconnecté avec une communication plus importante)

EN  
COURS

## ACTION 2023 – 2025 ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE INDIVIDUALISÉ

### Rendre autonome la personne accompagnée pour réaliser sa démarche

La démarche permet d'amener les habitants à être autonomes (posture du conseiller numérique favorisante)

ATTEINT

### Lever les verrous technologiques

Difficulté spécifique : public allophone, migrants / Démarche de formation permet de pallier cette difficulté

ATTEINT

### Permettre à tous de bénéficier de ses droits et d'accéder aux activités

Réponses à toutes les demandes

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 BÉNÉVOLAT ET ENGAGEMENT

### Proposer un espace d'initiative valorisant et utile socialement

Proposition facile, écoute et mise en place (ex : « vitelu », cependant besoin d'accompagnement et de professionnels pendant les séances)



### Permettre aux habitants volontaires de trouver leur place au CLEP

Toujours besoin d'accompagnement des professionnels



### Créer un espace de ressources humaines gratifiant et convivial

Le bénévole trouve du plaisir à la concrétisation des projets avec les équipes. Finalité professionnelle : En cours car cela nécessite un développement sur tous les secteurs et qu'il y a différents niveaux d'engagement. (ex : GPS, soirée Halloween, Karaocrêpes / Nuance entre faire-ensemble, et soutenir bénévolement l'opérationnel-sentiment de légitimité par le degré de participation des bénévoles)



## ACTION 2023 – 2025 LUDOTHÈQUE ET PRATIQUE LUDIQUE

### Favoriser le lien social en travaillant avec tous les publics et cultures

Le jeu est un moyen de mixité sociale.



### Permettre à tous d'avoir accès aux jeux

Augmentation de l'amplitude, ouverture et gratuité du jeu sur place.



### Contribuer au développement des animations ludiques à l'échelle de la ville

Plus de participations aux différentes manifestations de la municipalités. (ex : vœux du maire, 3F, 40, Été fantastique...)



### Former et partager notre expertise avec le réseau partenarial local

Mise en place de temps de formations (ex : la croix rouge...)



## ACTION 2023 – 2025 ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

### Contribuer au développement personnel

Apports d'outils, de supports favorisant l'acquisition aux connaissances. Vecteur d'expérimentations et d'initiatives. (ex : généalogie, moderne jazz enfant)



### Valoriser les capacités individuelles et collectives

Moments de valorisation (ex : spectacles, ateliers...etc)



### Créer un espace d'apprentissage collectif favorisant le lien social

Toutes les activités collectives favorisent la construction du lien social : communication, échanges de connaissances. Posture de l'encadrant (salariés, bénévoles, prestataires) favorisant cette dynamique : capacité à activer les savoir-être



## ACTION 2023 – 2025 ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

### Organiser l'accueil des 6 15 ans sur un accueil de loisirs en demi-journée

Attention aux nouveaux modes de garde : évolution des objectifs du projet pour tendre vers un fonctionnement journée en plus de la demi-journée



### Créer un espace de vie sociale adapté aux enfants et aux jeunes par la prise d'initiative solidaire et responsable

Mise en place existante, tendre vers un développement de cet espace structuré



### Ouvrir l'accueil au plus grand nombre quelle que soit l'origine culturelle et le milieu socio-économique

Mise en place du taux d'effort en complément du quotient familial (réajustement) /!\ dimension culturelle non adaptée ex : accès au public en situation de handicap



### Développer des apprentissages culturels sportifs écologiques de qualité

Travail avec les partenaires associatifs, aller-vers, hors-les-murs



## ACTION 2023 – 2025 JEUNESSE EN ACTION

### Mobiliser les jeunes sur des actions citoyennes

Service récent du fait de l'embauche d'une référente jeunesse

EN  
COURS

### Valoriser la jeunesse du territoire

Service civique : atteint (chiffre [9] : nbr de service civique et la suite de leur parcours)

EN  
COURS

### Développer un accueil jeune structuré et structurant

Service récent, identification de la référente jeunesse en cours / soirées jeunes en cours, 10j/40, partenariat, consultation des jeunes

EN  
COURS

### Accompagner l'inclusion sociale et scolaire de la jeunesse

Développement selon le diag, CLAS collège, mesures de responsabilisation (Puech, De Martonne)

NON  
ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 LOISIRS EN FAMILLE, SORTIES ET VACANCES

### Renforcer les liens intrafamiliaux

A travers les animations, sorties, propositions (ex : mercredi du CLEP etc)

ATTEINT

### Rendre les familles autonomes dans l'organisation de leurs vacances et leurs sorties

Petites propositions mais pas de faire-ensemble

EN  
COURS

### Renforcer la complicité familiale

Difficile à évaluer, relève de l'affect et l'intra-familial (obj précédent permet de mettre en place cet obj)

EN  
COURS

### Permettre l'épanouissement des parents et des enfants

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 FAIRE ENSEMBLE

### Permettre l'expression des habitants, des familles à travers des espaces dédiés

Bonnes initiatives mais à développer (ex : Kfet)

NON  
ATTEINT

### Être identifié comme un acteur de proximité de l'animation sociale

Plus de fréquentations et sollicitations des partenaires, gratuité ludothèque

ATTEINT

### Adapter notre projet

Une écoute, un accueil (ex : boîte à idées)

ATTEINT

### Évaluer régulièrement les besoins des familles et des habitants

Plus de travail en équipe et un accueil/écoute en permanence

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 VIE DE PARENTS : LES GROUPES D'ÉCHANGE ET COMMUNICATIONS

### Permettre aux parents d'améliorer la communication avec leurs enfants

Atelier F&M, ludothèque et d'autres animations famille (parents/enfants vac sco avec intervenant ou pas)

ATTEINT

### Permettre aux parents de vivre un temps de partage avec l'appui d'un expert (expérience, problématique rencontrée questionnement)

Activités proposées adaptées aux familles (REEAP > FNP) / Format à revoir pour éviter les freins (conférence, débat = peur) et pédagogie à diversifier

ATTEINT

### Amener les parents à reprendre confiance en leur capacité éducative

Temps accueil enfant parent, difficile d'intervenir sur l'éducatif, écoute, accueil orientation (psy, a s)

EN  
COURS

### Favoriser la création de liens entre les participants

Atelier cuisine, ludothèque, dialogue existant dorénavant entre les parents de divers foyers socio-économique

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 GROUPE PILOTE HABITANTS

Permettre l'expression des habitants, des familles à travers des espaces dédiés

Moments adaptés existants (ex : café des voisins, GPS)

EN COURS

Évaluer régulièrement les besoins des familles et des habitants

Manque de procédure et de suivi régulier, remonté d'info collective

EN COURS

Adapter notre projet

Manque de diag auprès des habitants à destination de l'évaluation

EN COURS

favoriser l'engagement bénévole

Présence régulière et forte des bénévoles

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Accompagner les familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

D'avantage de participation des familles au CLAS et au CLEP

ATTEINT

Mettre à disposition des enfants et des parents des ressources facilitant l'accès aux savoirs et aux loisirs

Travail sur la mallette pédagogique et participation des parents à des formations

ATTEINT

Permettre l'acquisition des clés de compréhension de la vie locale et culturelle du quartier

Différences d'IPS des familles, barrière de la langue, accompagnement important mais constat de développement de l'autonomie

EN COURS

## ACTION 2023 – 2025 LA PARENTÈLE (LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS : LAEP)

Renforcer les liens parents enfants

Régularité de la participation au LAEP, satisfaction (augmentation)

ATTEINT

Accompagner, soutenir, aider, former les parents dans leur rôle éducatif

à relier avec obj dessous : modifier former par orienter

ATTEINT

Permettre l'épanouissement des parents et des enfants

Evaluation à chaud (cellule familiale)

ATTEINT

Lutter contre l'isolement des jeunes mères, jeunes pères

Une des fonctions du lieu, identification des besoins d'échanges

ATTEINT

## ACTION 2023 – 2025 LOISIRS EN FAMILLE - TEMPS PARENT-ENFANT

Renforcer les liens intra familiaux

Difficile d'évaluer (feedback vécu intra famille)

EN COURS

Renforcer la complicité familiale

Difficile d'évaluer (feedback vécu intra famille)

EN COURS

Accéder à des espaces de loisirs et de découvertes culturelles

Plus de présence de familles (augmentation)

ATTEINT

**ACTION 2023 – 2025****PRÉSENCE SOCIALE ET PROJETS D'HABITANTS****Donner la parole aux habitants**

Pas de freins à la discussion

**ATTEINT****Mobiliser les habitants sur des sujets de leur quotidien**GPS, Café des voisins...  
Modifier par... (à revoir)**ATTEINT****Développer la participation et le pouvoir d'agir des publics**

Le CLEP donne les moyens aux habitants pour agir

**ATTEINT****Lutter contre l'isolement dynamiser l'inclusion sociale pour tous**

A améliorer : ouverture du CLEP l'été, participation aux temps d'accueils (libre/gratuit) et aller-vers

**EN COURS****Impliquer les partenaires dans le développement social local impulsé par le CLEP**

Augmentation du nombre de partenaires dans les discussions (ex : diagnostic, invitation à des temps de travail, rencontre)

**ATTEINT**

# CONCLUSION

L'évaluation de notre projet social 2023-2025 met en lumière de nombreux enseignements qui guideront nos orientations futures. Elle souligne la nécessité d'approfondir notre connaissance du territoire et des besoins des habitants, notamment les plus vulnérables, en renforçant nos outils d'analyse et en consolidant nos partenariats locaux.

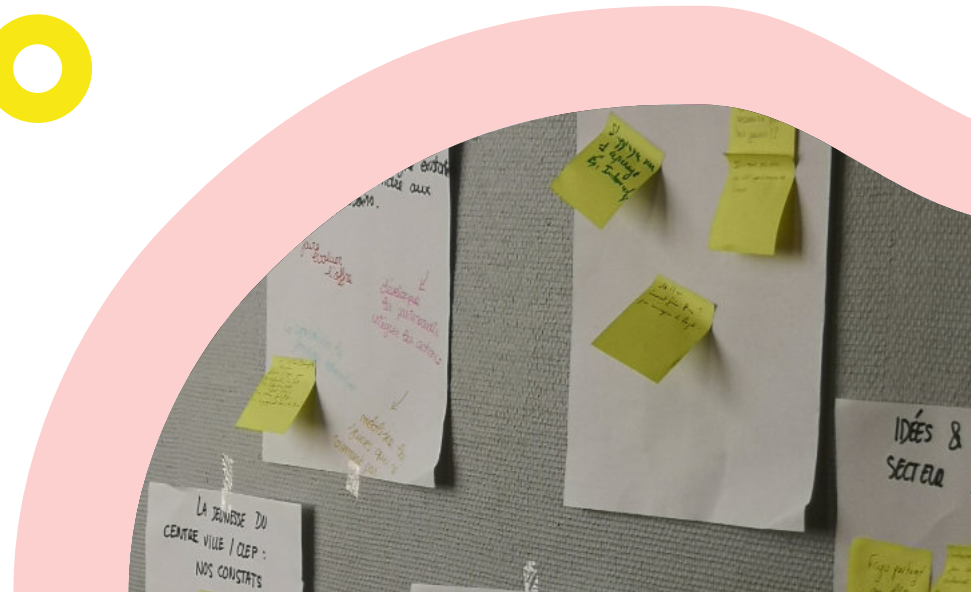
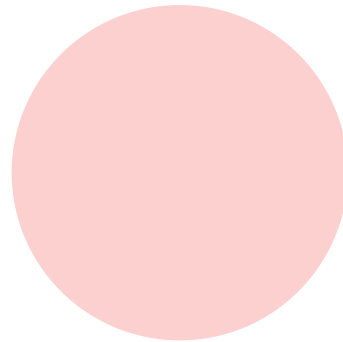
L'accès au CLEP, tant en termes de fréquentation que d'inscription, appelle à une meilleure lisibilité et à une modernisation de nos pratiques, notamment par la dématérialisation. L'accompagnement des publics, en particulier des personnes allophones et des familles en difficulté, doit être renforcé à travers des dispositifs plus souples et accessibles, comme les permanences sans rendez-vous.

L'engagement bénévole, pilier de notre action, mérite une attention accrue afin de mieux valoriser les missions et mesurer l'implication de chacun. De même, les activités ludiques, qui favorisent le lien social et les partenariats éducatifs, doivent continuer à être soutenues et reconnues comme un levier d'expertise à partager.

L'accueil de loisirs et les actions jeunesse nécessitent une meilleure compréhension des attentes des familles et des jeunes, en lien avec une volonté affirmée de promouvoir leur autonomie et leur capacité d'initiative. Il s'agit aussi de favoriser l'émergence de projets portés par les habitants eux-mêmes, en facilitant l'accès aux ressources matérielles du CLEP.

Enfin, cette évaluation nous invite à repenser nos modalités d'échange avec les habitants, en privilégiant des formats plus conviviaux et informels, et à doter les équipes d'outils simples pour mesurer l'impact de nos actions et ajuster nos pratiques.

# DÉFINITION DES AXES



À la lumière de l'évaluation, des diagnostics réalisés et des différentes consultations menées, nous sommes désormais en mesure de mieux définir les modalités d'intervention de notre centre social, dans le but de renforcer sa plus-value sociale au service du territoire et de ses habitants.

Le prochain projet s'inscrira dans une durée de **cinq ans**, en cohérence avec la **Convention Territoriale Globale (CTG) de Laval**. Cette harmonisation constitue un levier important pour garantir une meilleure cohérence et une efficacité renforcée des actions sociales sur le territoire du centre-ville.

Le **CLEP**, seul centre social associatif de la commune de Laval, bénéficie d'une reconnaissance ancienne et solide. Il est perçu comme un lieu chaleureux, humain et bienveillant, propice à la convivialité et à l'écoute. Il est également reconnu pour la qualité et la rigueur de ses animations.

Si une image plus sélective a pu lui être associée par le passé, la réalité actuelle est bien différente. Depuis trois ans, nous avons œuvré à rendre notre accueil **inconditionnel**, en facilitant l'accès aux activités tant sur le plan organisationnel que financier. Cette orientation est pleinement en phase avec nos valeurs et les attentes exprimées par les habitants, telles que révélées par notre travail d'évaluation et de diagnostic. Le CLEP s'adresse aujourd'hui à **toute la population**, sans restriction. Notre politique tarifaire se veut **juste et accessible** pour tous les Lavallois, et nous souhaitons poursuivre dans cette voie d'un **accueil humain et inclusif**.

Le diagnostic vient **consolider le projet social en cours** : le CLEP répond aux besoins du territoire avec les moyens dont il dispose. Toutes les catégories sociales et toutes les générations y sont représentées. Des familles aux origines culturelles diverses s'y rencontrent et partagent des temps communs. La **poursuite des actions sociales de proximité**, ainsi que des **actions culturelles**, reste donc une priorité.

Même si le diagnostic ne le met pas particulièrement en avant, les **transformations urbaines du centre-ville** (réaménagement de la gare, de la place du 11 novembre, et autres travaux d'embellissement) auront un impact sur les usages et les comportements sociaux dans ces espaces. L'**animation de la vie sociale** est une responsabilité partagée entre tous les partenaires et services publics impliqués dans le développement social local. Le CLEP, en tant qu'acteur central, entend pleinement jouer son rôle.

Pour mieux appréhender les besoins, renforcer les liens avec les habitants et anticiper les évolutions du territoire, il est essentiel de **développer davantage nos actions hors les murs**. C'est pourquoi nous souhaitons **renforcer notre démarche "aller-vers"**, afin de rester au plus près des réalités du terrain.

## LES AXES DÉFINIS PROPOSÉS SONT :

### Renforcer l'Animation Collective Familles (ACF) comme levier d'émancipation et de lien social

- Créer des temps réguliers d'échange et d'activités intergénérationnelles.
- Soutenir les initiatives portées par les familles.
- Développer des actions de proximité dans les lieux de vie.
- Favoriser l'accès aux droits et à l'information pour toutes les familles.

### Aller vers les habitants pour renforcer l'ancrage territorial et la participation citoyenne

- Déployer des actions hors les murs (marchés, quartiers, événements).
- Créer des outils mobiles d'animation et d'information.
- Développer des partenariats de proximité avec les acteurs locaux.
- Valoriser la parole des habitants comme moteur d'action.

### Favoriser l'autonomie et l'engagement des habitants à travers des projets co-construits

- Mettre à disposition des espaces et du matériel pour les projets d'habitants.
- Accompagner les jeunes dans des initiatives citoyennes (PS Jeunes).
- Encourager les formes d'entraide et de solidarité entre habitants.
- Créer des espaces d'expression et de décision partagés.

# PLAN D' ACTIONS



## FICHE ACTION

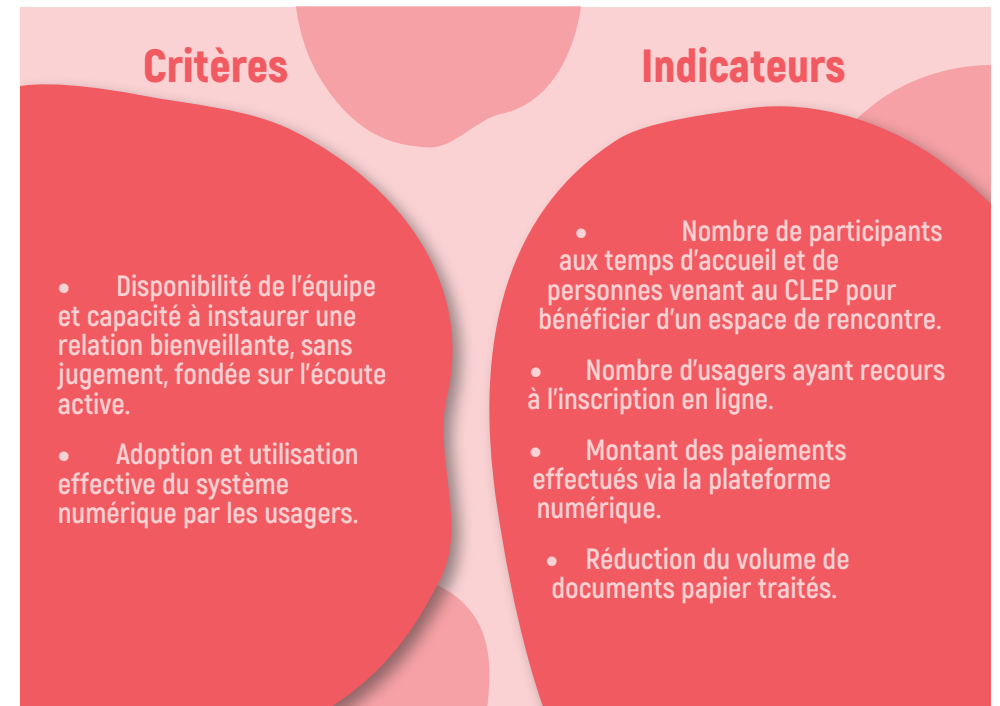
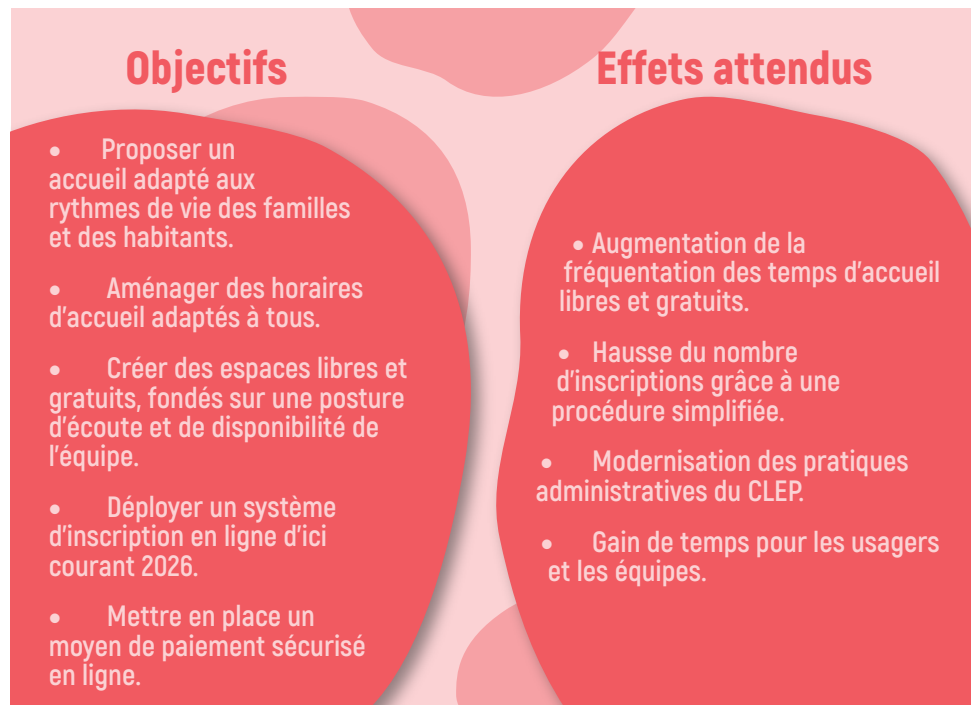
# ACCUEIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'accueil constitue une pierre angulaire du projet social du CLEP. Toute l'équipe participe à cette fonction, même si un membre en porte explicitement le titre dans son poste. Nous sommes convaincus que sans un accueil attentif, bienveillant et humain, il est impossible d'établir une relation de confiance durable avec les habitants.

Cet accueil s'accompagne d'un aménagement des conditions d'inscription, qui se doivent d'être simples, accessibles et pratiques.

Dans le cadre de sa mission d'éducation populaire et de son engagement pour l'accès aux loisirs pour tous, le CLEP souhaite moderniser ses procédures administratives. L'absence actuelle de dématérialisation des inscriptions et des paiements représente un frein pour de nombreux usagers, malgré les engagements pris lors du précédent projet social.

L'objectif est donc de faciliter l'accès aux activités du CLEP en simplifiant les démarches administratives, tout en allégeant la charge pour les familles et les équipes. La mise en place d'un système numérique d'inscription et de paiement constitue une priorité pour l'année 2026.



## Exemple d'action

Extension des horaires d'accueil, notamment le samedi matin.

Accueil assuré par l'ensemble de l'équipe (accueil café des voisins, actions bénévoles, ludothèque, inscriptions).

Installation d'un terminal de paiement électronique (TPE) pour les règlements sur place.

## FICHE ACTION

### GROUPE PILOTES

Les **Groupes Pilotes** sont des espaces de co-construction ouverts à tous les acteurs du quartier : usagers, adhérents, partenaires et membres du personnel du CLEP. Ils visent à **favoriser l'émergence de projets collectifs en lien avec les missions du centre social**, tout en renforçant le pouvoir d'agir des participants.

Ces groupes visent à permettre **une participation active** à toutes les étapes : conception, mise en œuvre, évaluation et ajustement des actions. Ils incarnent pleinement les valeurs de démocratie participative et de vivre ensemble portées par le CLEP.

#### Objectifs

- Mettre en place des **ateliers participatifs** par secteur, en cohérence avec les missions du CLEP et les compétences des équipes.
- Organiser un **événement trimestriel maximum**, conçu et porté par les Groupes Pilotes.

#### Effets attendus

- Augmentation de la **fréquentation** du centre social.
- Renforcement de l'**implication des habitants** dans la vie locale.
- **Création de nouveaux projets** portés par les usagers.

#### Critères

- **Participation active** des habitants et partenaires.
- **Innovation** dans les projets proposés et les méthodes de travail.

#### Indicateurs

- Nombre de personnes impliquées dans les Groupes Pilotes.
- Nombre de projets initiés et portés par les groupes.
- Diversité et évolution des projets dans le temps.

## Exemples d'actions

Gratiféria (marché gratuit)  
Bal des sorcières et sorciers  
Chasse aux œufs  
Pot de rentrée  
Fête du jeu

...

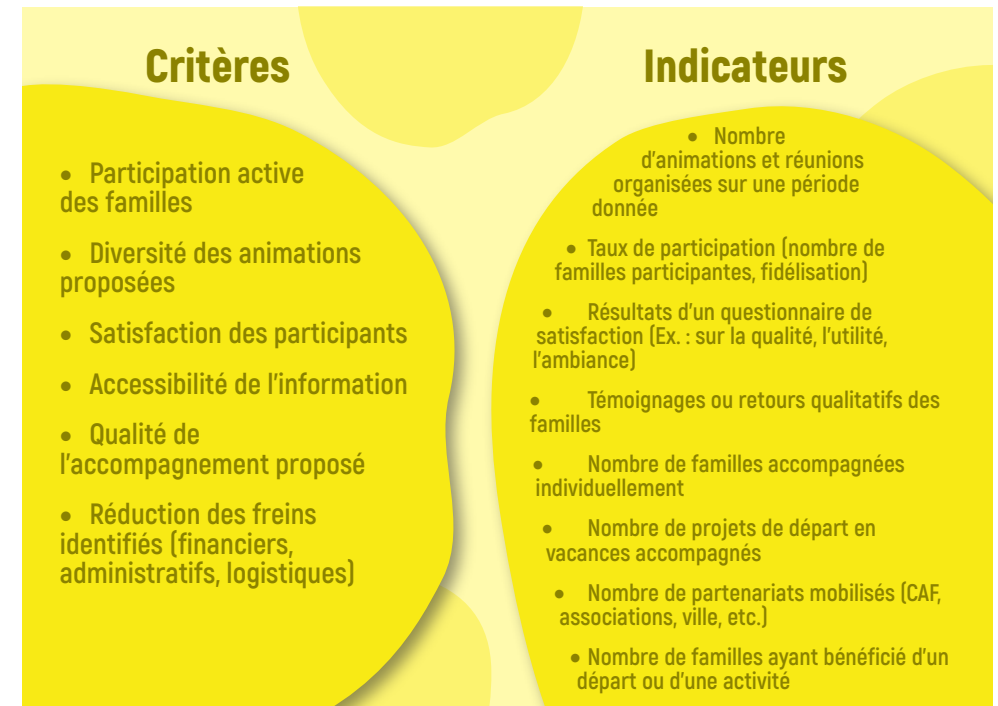
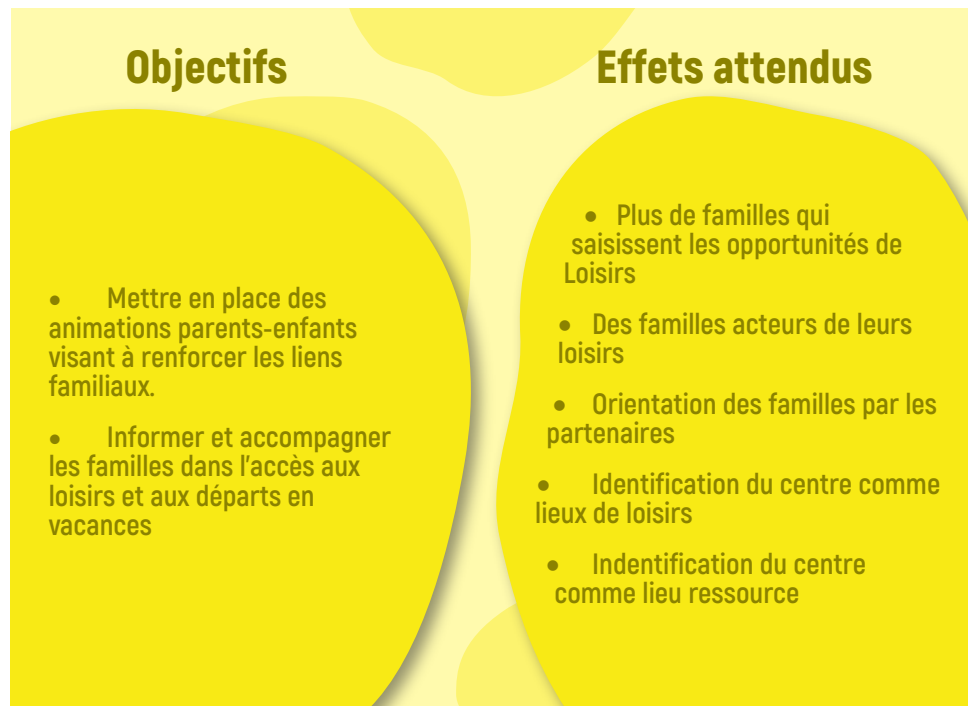
## FICHE ACTION

# LOISIRS EN FAMILLES - SORTIES ET VACANCES

Dans un contexte où l'accès à la culture et aux loisirs devient de plus en plus coûteux et difficile, les familles ont tendance à reléguer ces activités au second plan de leurs priorités.

Le centre social accueille un nombre croissant de personnes en situation de précarité, révélant une réalité sociale préoccupante. Conscient de ces enjeux, le centre propose déjà un certain nombre d'animations et d'activités afin de répondre à ces besoins essentiels.

Notre but étant de **favoriser l'accès et l'organisation des activités de loisirs, des sorties et des vacances pour les familles.**



## Exemples d'actions

Sorties pendant les vacances.

Projet de vacances et/ou de sorties construit et réaliser avec les familles.

Animation parent-enfant.

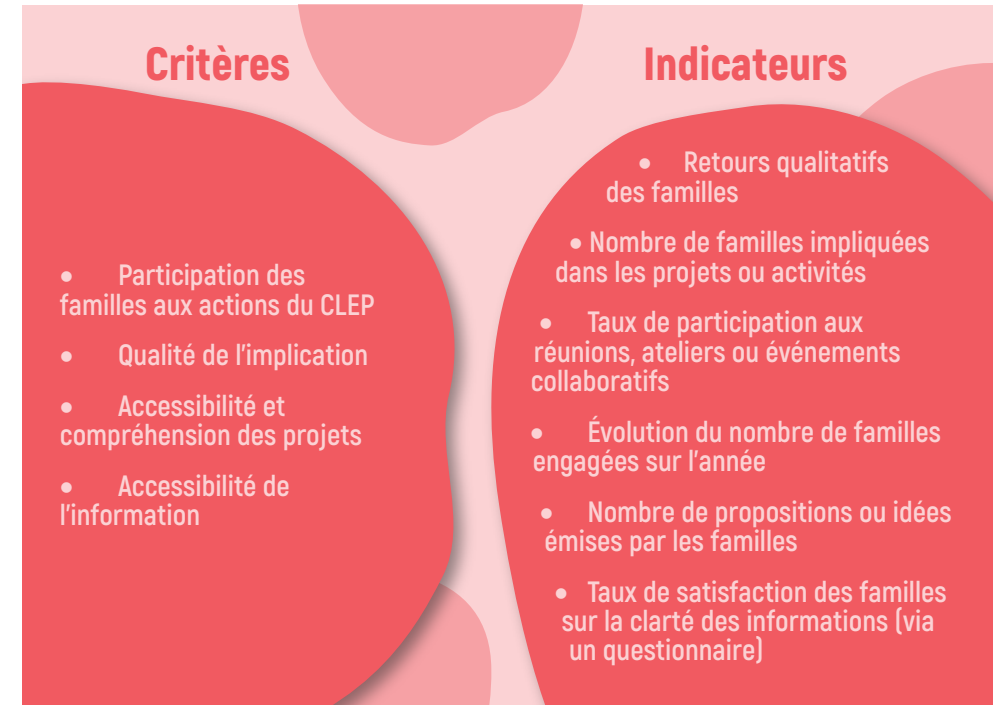
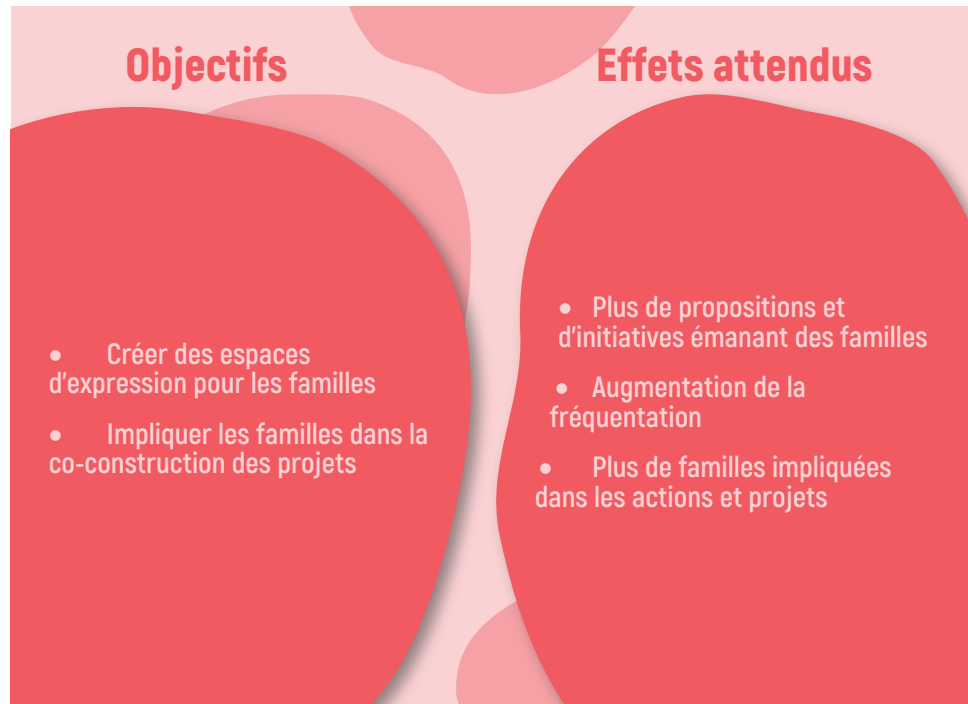
Temps forts parent-enfants : Boom des sorciers et sorcières, Karaocrêpe, semaine de la parentalité, semaine de la petite enfance...

## FICHE ACTION FAIRE ENSEMBLE

Le CLEP constate une participation limitée des familles à la vie de la structure, notamment dans l'élaboration des activités et des projets.

Ce manque d'implication freine la co-construction d'une offre adaptée aux besoins réels des habitants. De nombreuses familles expriment pourtant des envies, des idées ou des besoins, sans toujours trouver les moyens ou les espaces pour les partager et s'impliquer.

C'est pourquoi nous souhaitons **donner aux familles les moyens de s'engager et de contribuer activement aux projets familles du CLEP.**



## Exemples d'actions

Temps d'échange réguliers (petit dej dans les écoles et au CLEP, boîtes à idées, groupe pilote famille).

Ateliers cuisine ou bricolage animés ou co-animés par des parents.

Aller vers les familles (espace fréquenté par les familles).

Semaine de la parentalité (Co-construction avec les familles).

Semaine Nationale de la petite Enfance (co-construction avec les familles).

## FICHE ACTION

# VIE DE PARENTS : LES GROUPES D'ÉCHANGES ET DE COMMUNICATION

Devenir parent soulève de nombreuses interrogations et implique une remise en question constante, que ce soit autour du développement de l'enfant – de la petite enfance à l'adolescence –, des relations familiales ou des pratiques éducatives telles que la communication bienveillante et non-violente.

Au CLEP, nous accueillons des parents aux profils variés, dont certains peuvent se sentir isolés ou seuls dans leur rôle. Cela témoigne d'un besoin réel d'espaces d'échange, de partage et de soutien entre pairs. Ces temps de rencontre peuvent **permettre aux parents de s'exprimer librement, de confronter leurs expériences, de poser leurs questions et de puiser dans les ressources collectives.**

### Objectifs

- **Organiser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques** entre parents afin de renforcer les compétences parentales et le sentiment de compétence.
- **Proposer des temps de rencontres non-formelles avec les parents** pour permettre de s'exprimer plus librement et facilement
- **Proposer des outils et/ou des formations pratiques** selon les besoins des parents

### Effets attendus

- Solidarités et entraides entre les familles
- Plus de familles faisant appel au CLEP selon le besoin
- Mobilisation par les familles des espaces qui leur sont dédiés
- Relation de confiance avec les familles
- Des familles proactives et plus impliquées

### Critères

- **Participation active des parents**
- **Qualité des échanges**
- **Création de lien social**
- **Adéquation des outils/formations aux besoins**
- **Impact sur les pratiques parentales**
- **Diversité des formats proposés**

### Indicateurs

- Nombre de participants par séance
- Nombre de rencontres informelles organisées
- Retours (questionnaires, témoignages)
- Retours qualitatifs des parents
- Fréquence des échanges en dehors des rencontres
- Nombre de besoins identifiés via des sondages ou discussions
- Taux de participation aux formations proposées
- Évaluation post-formation (questionnaire de satisfaction)
- Témoignages ou retours d'expérience des parents
- Évolution des pratiques observées ou rapportées
- Nombre de supports différents (ateliers, fiches pratiques, vidéos, etc.)

## Exemples d'actions

Ateliers d'habilité parentale (Faber & Mazlish).

Espace d'échanges (réunions de parents du CLAS, Café parents dans les écoles et au CLEP...).

Gouter jeux blabla.

## FICHE ACTION

# CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À SCOLARITÉ

Les écoles de proximité nous sollicitent régulièrement et partagent un constat préoccupant : de nombreuses familles ont besoin d'un accompagnement pour suivre la scolarité de leurs enfants. Plusieurs élèves présentent des retards d'apprentissage et n'ont pas accès à des opportunités culturelles ou pédagogiques en dehors du cadre scolaire.

Dans ce contexte, le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est de plus en plus sollicité pour accueillir ces enfants et leurs familles. Le but étant **d'accompagner les familles dans la réussite éducative et scolaire de leurs enfants.**

Par ailleurs, on observe une arrivée croissante de familles allophones sur le territoire. Ces familles, souvent en situation de précarité, ne disposent pas des ressources nécessaires pour accompagner efficacement la scolarité de leurs enfants.

## Objectifs

- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif, en leur apportant des outils et des ressources pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants.
- Organiser des activités permettant l'accès à la culture et aux apprentissages, tout en étant complémentaires à l'école.
- Permettre l'acquisition des clés de compréhension de la vie locale et culturelle du quartier

## Effets attendus

- Autonomie des familles sur la scolarité de leurs enfants
- Renforcement du lien avec les écoles
- Fréquentation des familles aux animations proposées au CLEP
- Ouverture des familles vers des loisirs externes et internes au CLEP

## Critères

- Implication des familles dans les temps d'accompagnement.
- Utilisation des outils et ressources proposés.
- Amélioration de la communication famille-enfant autour de la scolarité.
- Participation des enfants à ces activités.
- Éveil à de nouveaux centres d'intérêt.
- Participation des familles à des événements ou visites locales.
- Capacité à identifier des lieux, services ou acteurs du quartier.
- Engagement dans des actions collectives locales.

## Indicateurs

- Nombre de familles participantes.
- Qualitatifs via questionnaires ou entretiens.
- Nombre de ressources/outils distribués ou utilisés.
- Taux de participation des enfants.
- Nombre de sorties ou rencontres organisées.
- Taux de participation des familles allophones.
- Résultats d'un quiz ou d'un échange évaluatif sur la connaissance du quartier.
- Témoignages des familles sur leur sentiment d'intégration.

## Exemples d'actions

Sorties découverte des musées, spectacle, théâtre.

Temps de rencontre et de formation en direction des parents et des bénévoles.

## FICHE ACTION

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP : LA PARENTÈLE)

Aujourd'hui, le LAEP est connu et reconnu par les parents comme étant un lieu ressources. Les familles y cherchent un lieu pour que leurs enfants puissent se socialiser, se préparer à la vie collective que ce soit en crèche ou en maternelle. Cela permet aux parents de prendre des informations selon les besoins du moment en termes de mode de garde ou autre. C'est surtout un lieu pour échanger avec les accueillants ou les parents présents de manière informelle et sans jugement.

La notion de répit est beaucoup évoquée par certains. Les lieux de vie n'étant pas toujours adaptés au besoin d'espace et de jeux pour certains enfants, c'est un espace où les enfants comme les parents peuvent s'épanouir le temps de quelques heures. C'est pourquoi il est important de continuer à offrir **un lieu d'accueil chaleureux et sécurisé où les enfants de moins de 6 ans et leurs parents peuvent se retrouver, échanger, jouer et être écoutés, afin de renforcer les liens familiaux et de soutenir la parentalité.**

#### Objectifs

- Renforcer les liens parent-enfant
- Soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif en leur apportant écoute, orientation et ressources adaptées.
- Lutter contre l'isolement des parents

#### Effets attendus

- Moins de tensions de tension dans la relation parents-enfants
- Plus de mobilisation des ressources à disposition de la part des familles
- Familles plus présentes et plus connectées aux autres.

#### Critères

- Qualité des interactions observées entre parents et enfants pendant les temps d'accueil.
- Encouragement des parents dans les échanges avec les accueillants.
- Utilisation des orientations ou ressources partagées.
- Évolution du sentiment de compétence parentale.
- Orientation vers des partenaires
- Fréquentation régulière du LAEP.
- Participation à d'autres actions ou structures du territoire.

#### Indicateurs

- Nombre de duos parent-enfant présents régulièrement.
- Observations des professionnels sur l'évolution des interactions.
- Retours des partenaires
- Nombre de parents ayant sollicité un accompagnement ou une orientation.
- Nombre de ressources diffusées (brochures, contacts, ateliers).
- Témoignages ou auto-évaluations des parents sur leur rôle éducatif.
- Régularité des familles
- Nombre de familles présentes sur d'autres temps du CLEP

### Exemple d'action

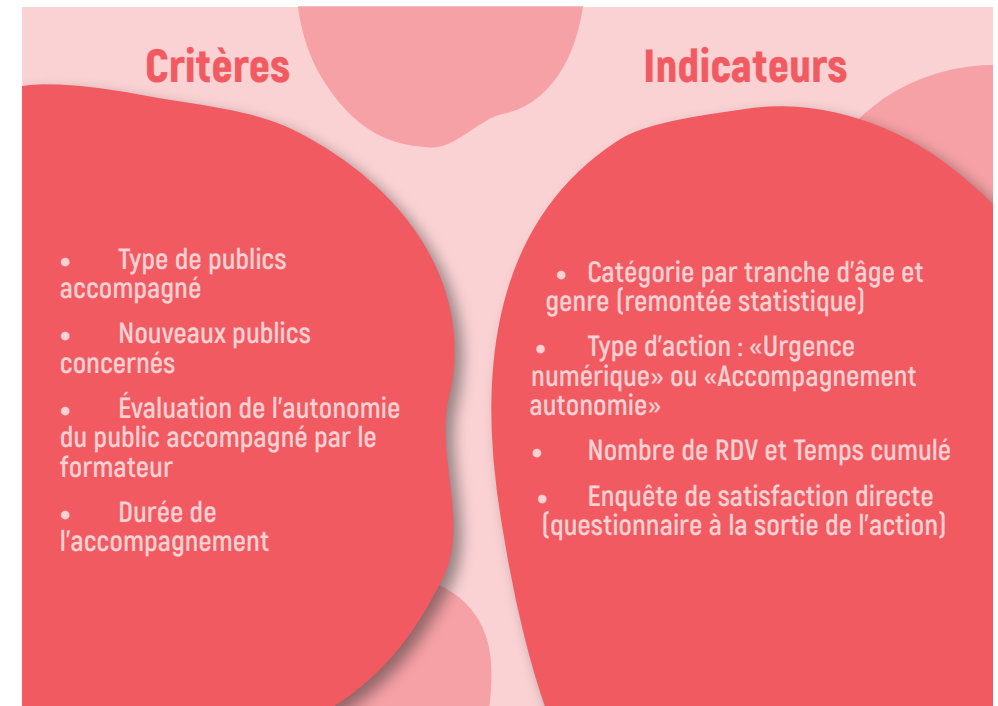
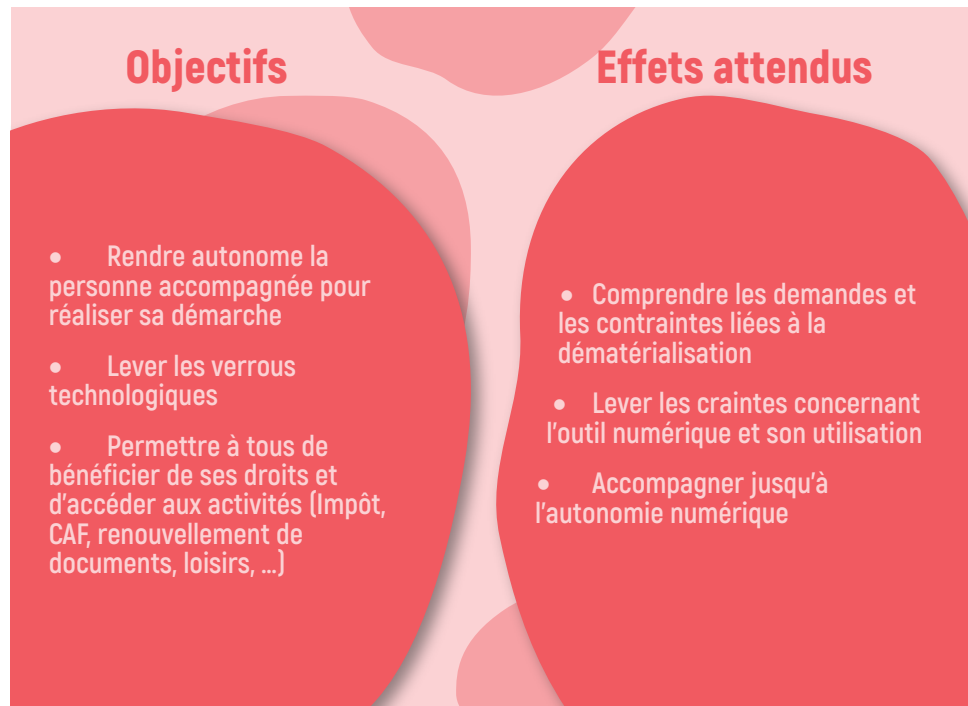
Accueil des familles et de leurs enfants de 0 à 6 ans au sein du LAEP.

## FICHE ACTION

# ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE INDIVIDUALISÉ

Continuant de répondre à la nécessité de réduire la fracture numérique, et d'augmenter l'autonomie face aux outils et démarches numériques, la solution d'un accompagnement individualisé est une réponse adéquate. En effet au-delà des formations sous forme d'atelier, les personnes aujourd'hui en difficulté avec le numérique peuvent être amenées à **demander de l'aide pour des démarches administratives**, souvent dans l'urgence. Il n'est pas question de partager les informations privées fournies lors de l'accompagnement. C'est un cadre confidentiel.

Cette solution, **réalisée dans une démarche de « faire avec »** et non de « faire à la place », permet à la fois un climat d'apaisement face au numérique et de confiance. Cela libère parfois la parole concernant un problème social ou économique. L'accompagnement peut alors mener à guider la personne, avec son accord, vers un dispositif ou un partenaire adéquat.



## Exemple d'action

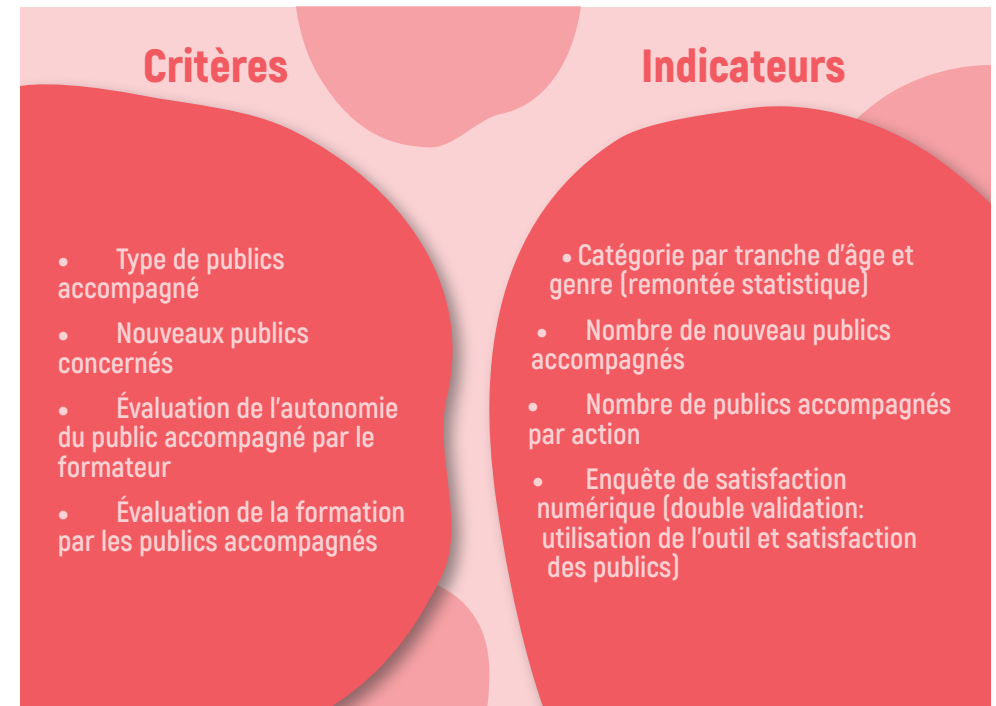
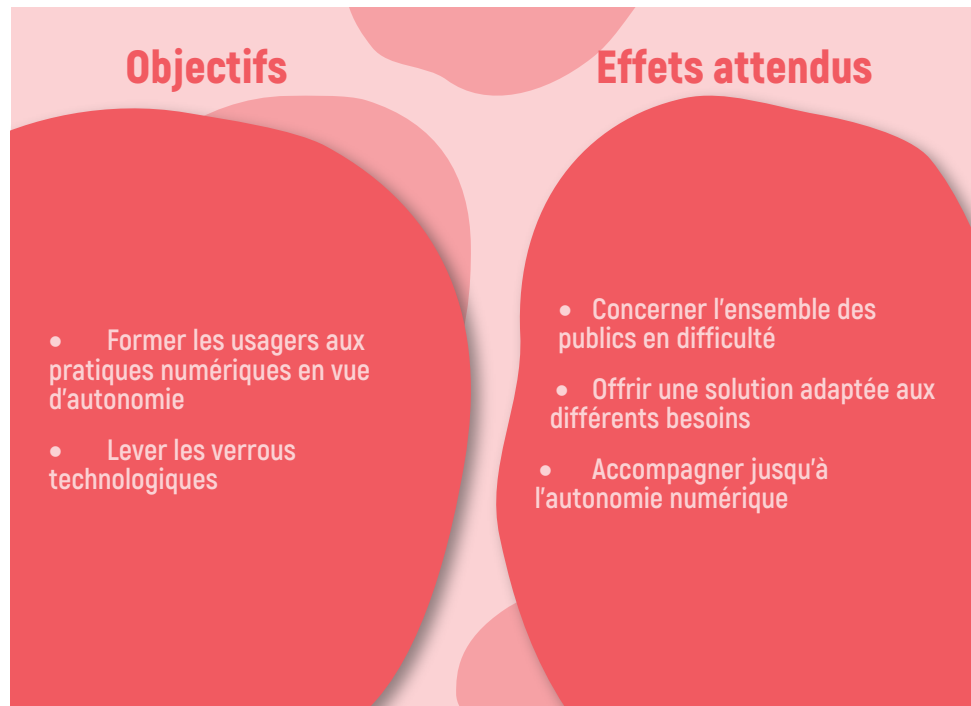
Proposer un RDV individualisé pour accompagner les personnes dans leur démarche administrative (convertir les documents papiers en version numérique, expliquer les attentes et les termes, ...) et leur apprentissage concernant leurs outils (PC, tablette, smartphone). Ce RDV est renouvelable jusqu'à acquisition de l'autonomie souhaitée ou la finalisation de la démarche en cours.

## FICHE ACTION

### FORMATION AUX NUMÉRIQUES

Les constats tant nationaux que locaux, continuent de montrer la difficulté pour les populations en manque d'autonomie numérique à rester en lien avec les usages sociétaux et notamment les démarches administratives.

**Former ces personnes** pour lever à la fois les verrous technologiques mais aussi les verrous sociologiques, est une mission essentielle du conseiller numérique. Nous avons mis en place depuis 2021, des «Formations aux Numériques», **ouvertes à tous, adaptées au niveau et prenant en compte les besoins numériques** de chacun.



### Exemple d'action

Proposer un Atelier à un horaire régulier abordant des thématiques liées à des besoins identifiés au travers d'activités parallèle ou des demandes venant des publics ou de partenaires du CLEP.

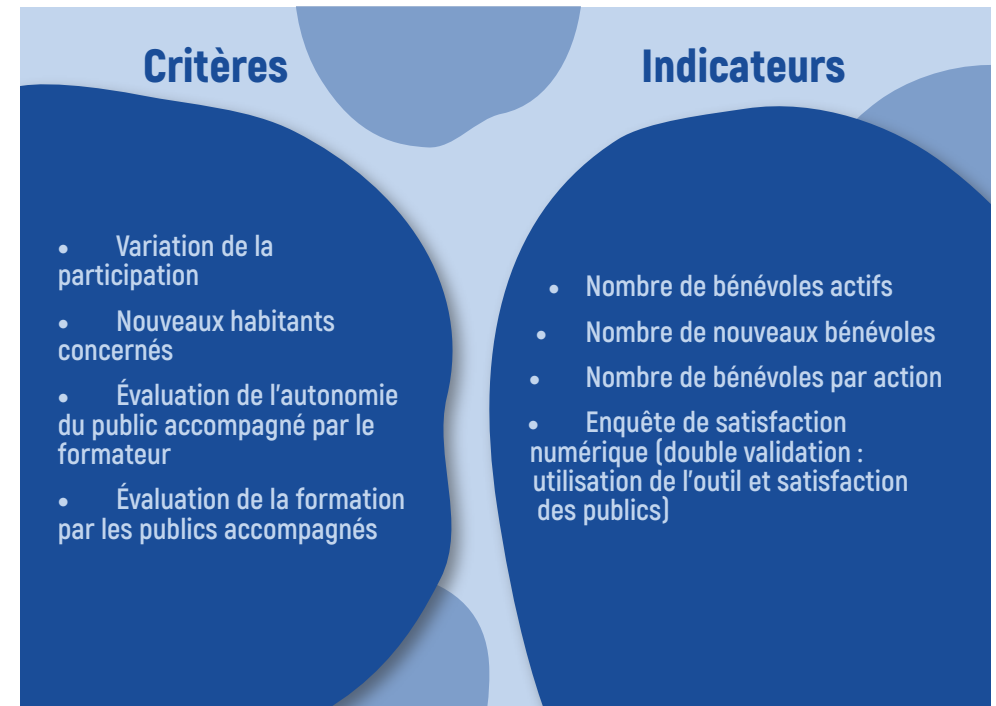
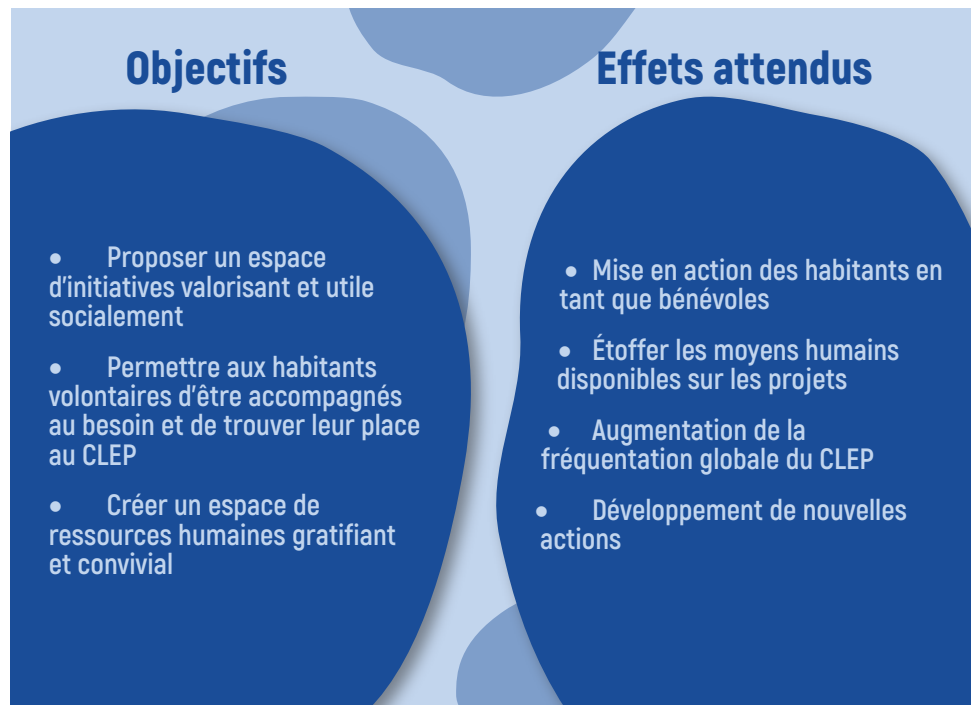
Intervenir auprès des publics ciblés ou demandeurs dans les lycées ou dans les espaces intergénérationnels.

Amener l'outil numérique (Tablette, Smartphone, Ordinateur portable) au sein d'autres activités quand cela est adapté (Jeux en version numérique, Atelier mémoire, projection vidéo, récupération d'une recette sur internet pour un atelier cuisine, ...).

## FICHE ACTION BÉNÉVOLAT & ENGAGEMENT

Le CLEP en tant que centre social continue à **favoriser la mise en action des habitants** et toute forme d'investissement bénévole. En permettant de **concrétiser des projets ou d'apporter son aide**, le CLEP accompagne les bénévoles avec ces professionnels dans une démarche valorisante qui amène ces derniers à développer de nouvelles compétences ou mettre en œuvre celles qu'ils possèdent déjà.

Il existe de nombreuses alternatives pour les personnes qui souhaitent s'investir régulièrement sans pour autant assumer de grandes responsabilités au sein de l'association. Le bénévolat se renforce au CLEP sous de nouvelles formes, accessibles au plus grand nombre et valorisantes.



## Exemple d'action

Vite Lu, CLAS.

Fête du Jeu et animations ludiques permanentes.

Boîtes solidaires, bourse aux jouets/jeux.

Aide ponctuelle conduite véhicule, bricolage, entretien et maintenance du parc de jeux.

Repas annuel des bénévoles.

Mettre en place des animations participatives à thèmes.

Groupes de Pilotage Séniors. Groupe de pilotage Familles. Groupe de pilotage Jeunesse. Groupe de pilotage Ludo CLEP.

## FICHE ACTION

# SÉNIORS ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Même si aujourd'hui la CAF ne soutient pas financièrement les actions en direction du public sénior, le CLEP ne peut agir sur son territoire sans prendre en compte cette catégorie d'habitants. Depuis plusieurs années, notre association développe un espace de concertation avec les séniors du centre-ville. Ce groupe pilote séniors constitué de 6 à 8 personnes et un réel espace de construction et de prise en compte de la parole et des idées de projet des habitants de cette catégorie d'âge. Le territoire d'intervention du CLEP présente une structure démographique marquée par une forte présence de **seniors (31,28 % de plus de 55 ans)**, mais aussi une jeunesse dynamique avec **24,53 % de jeunes âgés de 11 à 24 ans**. Cette cohabitation générationnelle constitue une richesse à valoriser dans une logique de lien social, de transmission et de solidarité.

Dans un contexte où les personnes âgées peuvent être confrontées à l'isolement, à la perte d'autonomie ou à des difficultés d'accès à la culture et aux loisirs, le CLEP souhaite affirmer son rôle d'acteur de proximité en développant une offre spécifique à destination des **plus de 60 ans**, tout en favorisant les **interactions intergénérationnelles**. **Favoriser le vieillissement actif et renforcer les liens entre générations à travers des actions culturelles, sociales et solidaires est un objectif**

### Objectifs

- Proposer des sorties culturelles et de loisirs adaptées aux seniors.
- Mettre en place des ateliers mémoire, bien-être et prévention santé.
- Créer des temps conviviaux intergénérationnels (jeunes/seniors).
- Développer des projets communs entre jeunes et personnes âgées (transmission de savoirs, numérique, culture...).
- Valoriser les compétences et les expériences des seniors dans la vie locale.

### Effets attendus

- Participation des seniors aux activités proposées.
- Diversité des publics impliqués (âge, origine, situation).
- Nombre d'actions intergénérationnelles mises en place

### Critères

- Nombre de participants par tranche d'âge.
- Nombre d'ateliers ou sorties organisés.
- Taux de satisfaction des participants.
- Nombre de projets co-construits entre générations.

### Indicateurs

- Sorties culturelles mensuelles (musées, spectacles, patrimoine local).
- Ateliers mémoire animés par des professionnels ou bénévoles formés.
- Rencontres intergénérationnelles autour du numérique (jeunes aidant les seniors).
- Temps de transmission (témoignages, cuisine, savoir-faire artisanaux).
- Création d'un jardin partagé animé par un binôme jeunes/seniors.

## Exemple d'action

Groupe de pilotage : GPS – Groupe Pilote Seniors

Un groupe de pilotage dédié sera mis en place pour garantir la pertinence des actions. Le Groupe Pilote Seniors (GPS) réunira :

- Des seniors volontaires,
- Des partenaires locaux (associations, professionnels de santé, institutions),
- Des membres de l'équipe du CLEP.

Le GPS aura pour mission de :

- Identifier les besoins spécifiques des seniors,
- Co-construire les actions et en assurer le suivi,
- Être force de proposition pour les projets intergénérationnels.

## FICHE ACTION

# ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

Les activités socioculturelles constituent un pilier central du projet associatif du CLEP. Elles s'inscrivent pleinement dans une démarche d'éducation populaire, en favorisant : **l'inclusion sociale, la participation citoyenne, et le développement personnel.**

Une attention particulière est portée à l'accessibilité de ces activités, afin de permettre à chacun d'y participer, quels que soient ses moyens financiers ou ses origines culturelles. L'implication des prestataires et des associations partenaires est essentielle pour garantir des conditions d'accès cohérentes avec les valeurs du projet social du CLEP.

Dans cette optique, une charte d'engagement sera proposée aux intervenants et partenaires, afin d'assurer une participation équitable et conforme aux objectifs de lutte contre les inégalités.

Un service d'inscription est mis à disposition pour faciliter l'accès aux activités. Ces dernières, relevant du droit commun, occupent une place centrale dans la dynamique associative. La valorisation des pratiques se fera à travers des restitutions de fin d'année pour les disciplines scéniques (danse, théâtre) et des temps de convivialité pour les autres activités.

### Objectifs

- Organiser des ateliers de développement personnel.
- Créer un espace d'apprentissage collectif favorisant le lien social.
- Mettre en place des temps d'activités valorisant les compétences individuelles et collectives.

### Effets attendus

- Renforcement de l'adhésion à l'association.
- Implication accrue des adhérents dans la vie associative du CLEP.
- Développement et diversification du programme d'activités.

### Critères

- Répartition des participants selon les Quotients Familiaux (QF).
- Qualité et diversité des partenariats.
- Évolution du programme d'activités.
- Politique tarifaire et accessibilité.
- Taux de satisfaction des participants.

### Indicateurs

- Nombre de participants (individus, familles, structures partenaires).
- Augmentation des inscriptions, notamment via les outils numériques.
- Taux de renouvellement et de création de nouvelles activités.
- Équilibre dans la répartition des QF parmi les participants.

## Exemples d'actions

### Animées par des intervenants ou bénévoles :

Théâtre, éveil musical, chorale, danse jazz, danse cabaret, danse Broadway, éveil à l'anglais, scrabble, yoga, yoga du rire, café couture, gymnastique seniors, généalogie...

### En partenariat avec des structures associées :

Stade Lavallois Athlétisme : Pilates, renforcement musculaire /  
Swing Club : Rock, Lindy Hop / Tango Bueno : Tango argentin /  
DTB & Flying Cat : Danse contemporaine, culture japonaise,  
piano / Coaching vocal / Art floral

### Associations hébergées au CLEP :

Accueil des Villes Françaises / Simm's Club / ALC (Association Ludique et Culturelle Lavalloise) / L8D6

## FICHE ACTION

### ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

Le CLEP propose depuis plusieurs années un accueil de loisirs à la formule originale, reposant sur des **stages techniques** qui lui confèrent un caractère **atypique**. Ce choix pédagogique s'inscrit dans une volonté affirmée de garantir **l'accès de tous les enfants à des activités de qualité**, indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

Les **objectifs généraux** poursuivis à travers cet accueil sont les suivants :

**Favoriser l'égalité des chances** en rendant les loisirs éducatifs accessibles à toutes les familles.

**Encourager la mixité sociale** et culturelle dès le plus jeune âge.

**Proposer un cadre éducatif stimulant**, centré sur l'épanouissement et la découverte.

**Renforcer le lien avec les familles**, en adaptant l'offre aux besoins exprimés.

Conscient que le format actuel ne répond pas à un besoin de garde à la journée, le CLEP reste attentif à l'évolution des attentes des familles et se tient prêt à adapter son offre en conséquence. Une **tarification au quotient familial**, soutenue par le dispositif **Bonus Territoire CTG**, sera mise en œuvre pour garantir une accessibilité maximale. Enfin, des **partenariats seront développés avec les associations œuvrant auprès des publics les plus fragiles**, afin de renforcer l'inclusion et la solidarité.

#### Objectifs

- Organiser l'accueil des enfants de 6 à 15 ans sur des journées et des demi-journées de loisirs éducatifs, pendant les vacances scolaires.
- Garantir l'ouverture de l'accueil à un public large et diversifié, sans distinction d'origine culturelle ou de situation socio-économique.
- Proposer des activités de qualité favorisant les apprentissages culturels, sportifs et écologiques.
- Créer un espace de vie sociale stimulant, permettant aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans des initiatives solidaires et responsables.

#### Effets attendus

- Mise en action des habitants en tant que bénévoles
- Étoffer les moyens humains disponibles sur les projets
- Augmentation de la fréquentation globale du CLEP
- Développement de nouvelles actions

#### Critères

- Diversité du public accueilli (mixité sociale et culturelle)
- Accessibilité financière via la tarification au quotient familial
- Qualité et variété des activités proposées
- Implication des enfants dans la vie collective et les projets solidaires
- Développement de partenariats avec des structures sociales et éducatives

#### Indicateurs

- Nombre de demi-journées et de journées d'accueil organisées par période de vacances
- Répartition des enfants selon les tranches de quotient familial (QF)
- Nombre d'ateliers proposés dans les domaines culturel, sportif et écologique
- Taux de satisfaction des enfants (via questionnaires ou retours)
- Nombre d'actions solidaires menées par les enfants
- Taux de participation des enfants à la co-construction des activités
- Nombre de partenariats actifs avec des associations œuvrant auprès des familles fragilisées

## Exemples d'actions

**Organisation de stages thématiques** s'appuyant sur les **ressources internes du CLEP** et des **partenariats locaux**, intégrés aux activités socioculturelles. Ces stages visent à enrichir les apprentissages dans des domaines variés (culture, sport, environnement, etc.).

**Mise en place de mini-camps de proximité**, favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la cohésion entre les participants, tout en respectant les capacités logistiques du territoire.

**Création d'un groupe de pilotage jeunesse (Lien avec PS jeunes)**, composé de jeunes volontaires, afin de **stimuler leur engagement citoyen** et leur **implication active dans la vie associative du CLEP**. Ce groupe sera associé à la conception et à l'évaluation des projets qui les concernent.

## FICHE ACTION

# LUDOTHÈQUE ET PRATIQUES LUDIQUES

Le jeu constitue un axe structurant du projet associatif du CLEP. Il doit rester un **projet de structure à part entière**, avec un rayonnement au-delà des murs de la ludothèque. Cette ouverture permet de **partager un savoir-faire ludique** avec les partenaires du territoire et de renforcer la place du CLEP comme acteur de référence dans le domaine du jeu. À travers cette dynamique, le CLEP vise à **faire du jeu un levier d'éducation populaire, de lien social et d'inclusion**, à **renforcer son ancrage territorial comme espace ressource ludique**, à **garantir l'accessibilité universelle aux pratiques ludiques**, et à **valoriser les compétences internes et les partenariats autour du jeu**.

Dans cette perspective, le CLEP développe l'**externalisation d'animations ludiques sur l'ensemble de la ville**, en partenariat avec les **acteurs du développement social**, et en particulier les **7 maisons de quartier municipales**. Ces interventions hors les murs permettent de **toucher de nouveaux publics**, de **renforcer les liens interquartiers**, et de **favoriser l'accès au jeu dans les territoires moins dotés en équipements culturels**. Elles contribuent également à **valoriser l'expertise du CLEP** en matière de médiation ludique et à **renforcer sa visibilité et sa légitimité** auprès des institutions locales.

Le CLEP organise également depuis plus de 20 ans la **Fête du Jeu de Laval**, devenue aujourd'hui une **Semaine du Jeu au printemps**, événement emblématique coordonné par le CLEP. Cette manifestation mobilise chaque année un **réseau d'environ 15 associations locales et services municipaux**, et constitue un **temps fort de la vie locale**, favorisant la coopération inter-associative, la participation des familles et la valorisation du jeu comme outil de lien social.

Pour porter cette ambition, le CLEP s'appuie sur une **équipe dédiée** composée d'un **ludothécaire à temps plein** (mis à disposition par la Ville de Laval), d'une **animatrice ludothécaire à mi-temps**, ainsi que de **deux jeunes en service civique**. Cette équipe permet d'assurer une **présence régulière, une diversité d'animations**, et une **capacité d'intervention renforcée** sur le territoire.

La **gratuité du jeu sur place** à la ludothèque reste un principe fondamental, garantissant **l'accessibilité pour tous**. La collaboration historique avec **l'Association des Ludothèques de France (ALF)** pourra être consolidée, notamment pour développer des **formations autour du jeu** en lien avec les besoins du territoire. Le CLEP souhaite également **accueillir davantage d'associations locales à vocation ludique**, renforçant ainsi son rôle de **lieu ressource et de référence ludique à l'échelle de la ville**. Enfin, les **animations anniversaires** proposées à la ludothèque constituent une autre forme de participation des familles, favorisant le lien social et la convivialité.

## Objectifs

- Maintenir la gratuité du jeu sur place pour garantir l'accessibilité à tous.
- Développer des animations ludiques hors les murs en lien avec les maisons de quartier et les acteurs sociaux.
- Coordonner la Semaine du Jeu en mobilisant un réseau d'au moins 15 partenaires associatifs et institutionnels.
- Renforcer la collaboration avec l'ALF pour proposer des formations et des temps d'échange professionnels.
- Accueillir régulièrement des associations locales à vocation ludique dans les locaux du CLEP.
- Proposer des animations anniversaires comme outil de lien avec les familles.
- Mobiliser et valoriser l'équipe ludothèque (ludothécaire, animatrice, services civiques) dans la mise en œuvre du projet.

## Effets attendus

- Renforcement de la notoriété du CLEP comme acteur de référence dans le champ du jeu.
- Augmentation de la fréquentation de la ludothèque et des animations hors les murs.
- Développement de nouveaux partenariats durables avec les maisons de quartier et les associations.
- Valorisation du CLEP comme coordinateur d'un événement structurant à l'échelle de la ville (Semaine du Jeu).
- Renforcement du lien social et de la participation des familles.
- Professionnalisation de l'équipe et montée en compétences autour des pratiques ludiques.

## Critères

- Accessibilité des activités (gratuité, diversité des publics)
- Qualité et régularité des animations proposées (sur site et hors les murs)
- Implication des partenaires dans la Semaine du Jeu et les actions ludiques
- Satisfaction des usagers (enfants, familles, partenaires)
- Cohérence des actions avec les objectifs du projet social

## Indicateurs

- Nombre de visiteurs à la ludothèque
- Nombre d'animations hors les murs réalisées
- Nombre de partenaires mobilisés pour la Semaine du Jeu
- Nombre de formations ou temps d'échange organisés avec l'ALF
- Nombre d'associations accueillies dans les locaux
- Nombre d'animations anniversaires organisées
- Taux de satisfaction des usagers
- Nombre d'heures d'intervention réalisées par l'équipe ludothèque

## FICHE ACTION

# JEUNESSE EN ACTION

Le CLEP mène depuis plusieurs années des actions en direction des jeunes, avec pour ambition de renforcer leur place dans la vie associative et citoyenne. Dans le cadre du dispositif **PS Jeunes de la CAF**, la structuration d'un secteur jeunesse constitue une étape stratégique pour affirmer le positionnement du CLEP en faveur de **l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes du centre-ville**.

La création d'une **plateforme jeunesse dédiée aux 14-17 ans** vise à maintenir le lien avec les jeunes ayant fréquenté le CLEP dès l'enfance, tout en leur offrant un **espace d'expression, d'engagement citoyen et de développement personnel**. Cette plateforme encouragera l'émergence de projets portés par les jeunes eux-mêmes, dans une logique d'**autonomie, de responsabilité et de participation active**. Elle répond ainsi à l'objectif de **créer un espace d'engagement et d'initiative pour les jeunes**.

Un **groupe de pilotage jeunesse**, déjà amorcé avec des jeunes issus des accueils ACM, sera consolidé pour favoriser la **prise d'initiative**, la **participation à la vie associative** et **l'engagement solidaire**. Des actions concrètes telles que le **bénévolat lors de la Fête du Jeu**, les **chantiers argent de poche**, ou encore le **partenariat avec le service jeunesse municipal**, viendront enrichir cette dynamique. Ces actions visent à **encourager la participation active des jeunes à la vie associative du CLEP**.

Une attention particulière sera portée à **l'accompagnement des jeunes en difficulté d'inclusion sociale**, en lien avec le **service de prévention spécialisée INALTA**. Les actions porteront sur **l'inclusion sociale**, le **soutien scolaire**, et la **préparation à l'insertion professionnelle**, contribuant ainsi à **accompagner les jeunes en situation de fragilité sociale, scolaire ou professionnelle**. Dans ce cadre, une **collaboration avec l'association ENOSIA** est envisagée pour développer des actions conjointes avec le **foyer d'hébergement Nicole PEU**, situé sur la rive gauche du centre-ville, afin de renforcer les liens entre les jeunes hébergés et les dynamiques associatives du CLEP.

Enfin, le CLEP poursuivra son engagement dans la **prévention numérique** via le dispositif « **Promeneur du Net** », afin de sensibiliser les jeunes aux **risques liés à l'usage des outils numériques** et à la **nature des contenus diffusés sur les réseaux sociaux**. Cette action s'inscrit dans l'objectif de **promouvoir une utilisation responsable et critique du numérique**.

## Objectifs

- **Structurer un secteur jeunesse** au sein du CLEP dans le cadre du dispositif PS Jeunes de la CAF, afin de renforcer la lisibilité et la cohérence des actions existantes.
  - Créer une **plateforme jeunesse 14-17 ans** pour maintenir le lien avec les anciens participants des ACM et favoriser leur engagement citoyen et personnel.
  - **Consolider un groupe de pilotage jeunesse** composé de jeunes issus des accueils de loisirs, en les impliquant dans la co-construction des projets et la vie associative.
  - **Développer des actions d'engagement solidaire** telles que le bénévolat (ex. : Fête du Jeu), les chantiers argent de poche, ou des projets inter-associatifs avec le service jeunesse municipal.
  - **Renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté d'inclusion sociale**, en partenariat avec le service de prévention spécialisée INALTA, autour de l'inclusion, du soutien scolaire et de l'insertion professionnelle.
  - **Mettre en place des actions conjointes avec l'association ENOSIA** et le foyer d'hébergement Nicole PEU, pour favoriser l'inclusion des jeunes hébergés dans les dynamiques du CLEP.
  - **Poursuivre les actions de prévention numérique** via le dispositif « Promeneur du Net », en sensibilisant les jeunes aux usages responsables des outils numériques et aux risques liés aux réseaux sociaux.

## Effets attendus

- **Renforcement de l'ancrage territorial** Le développement d'un secteur jeunesse structuré permettra au CLEP de consolider sa place comme acteur clé de l'inclusion sociale et de l'éducation populaire dans le centre-ville, notamment auprès des 14-25 ans.
  - **Valorisation de l'image du CLEP auprès des jeunes et des partenaires** En favorisant l'autonomie, la citoyenneté et l'engagement des jeunes, le CLEP apparaîtra comme un espace ressource, innovant et accessible, reconnu pour sa capacité à accompagner les parcours de vie.
  - **Dynamisation de la vie associative** L'implication des jeunes dans les projets, les événements et les instances de pilotage contribuera à renouveler les dynamiques internes et à renforcer la participation intergénérationnelle.
  - **Développement de partenariats stratégiques** Les collaborations avec des structures comme INALTA, ENOSIA ou le service jeunesse municipal permettront de mutualiser les compétences, d'élargir les publics touchés et de renforcer la cohérence des actions sur le territoire.
  - **Amélioration de l'inclusion sociale des jeunes en difficulté** Grâce à un accompagnement ciblé et à des actions concrètes (soutien scolaire, chantiers, projets collectifs), le CLEP contribuera activement à la réduction des inégalités et à la remobilisation des jeunes en situation de fragilité.
  - **Renforcement des compétences numériques et citoyennes** Le maintien du dispositif « Promeneur du Net » permettra de sensibiliser les jeunes aux enjeux du numérique, tout en développant leur esprit critique et leur capacité à agir de manière responsable en ligne.

## Critères

- **La diversité du public accueilli**, en termes d'origine sociale, culturelle et territoriale.
  - Le **niveau d'implication des jeunes** dans la conception, l'organisation et l'animation des projets.
  - La **qualité des partenariats développés**, notamment avec les acteurs locaux tels que le service jeunesse municipal, INALTA, et l'association ENOSIA.
  - La **pertinence des actions proposées** au regard des besoins identifiés (engagement citoyen, inclusion, prévention numérique).
  - La **cohérence avec les objectifs du dispositif PS Jeunes de la CAF**, en matière d'inclusion et de participation.

## Indicateurs

- **Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme jeunesse 14-17 ans.**
  - **Nombre de projets portés ou co-construits par les jeunes.**
  - **Taux de participation des jeunes aux actions solidaires** (bénévolat, chantiers argent de poche).
  - **Nombre de partenariats actifs** (dont ENOSIA et INALTA).
  - **Nombre de jeunes accompagnés** dans le cadre de l'inclusion sociale ou scolaire.
  - **Nombre d'interventions réalisées** via le dispositif « Promeneur du Net ».
  - **Taux de satisfaction des jeunes** (via enquêtes ou retours qualitatifs).
  - **Évolution du nombre de jeunes engagés** dans le groupe de pilotage.

# MANAGEMENT DU PROJET L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS



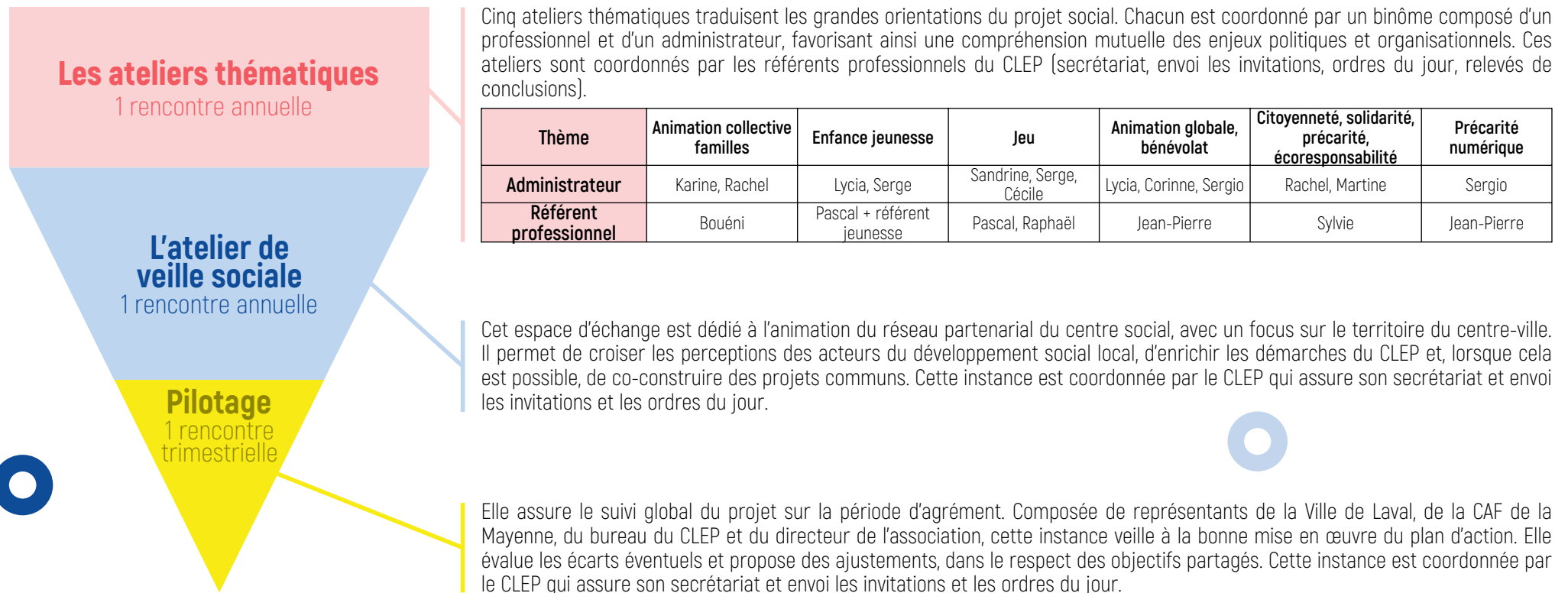
# UN MANAGEMENT DE PROJET PARTICIPATIF ET ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

## Un projet social partagé et co-construit

Le projet social du CLEP ne relève ni d'une personne ni d'un groupe restreint : il appartient au territoire et à ses habitants. Cette conviction guide notre modèle de conduite de projet, fondé sur une gouvernance ouverte et multi-acteurs. L'intégration des élus associatifs et des professionnels constitue une base solide, qui permet d'élargir progressivement le pilotage à d'autres parties prenantes.

Lors du précédent projet social 2023-2025, cette dynamique s'est concrétisée par la mise en place d'ateliers thématiques, véritables espaces de réflexion collaborative interne.

## Une gouvernance structurée autour de trois instances complémentaires



## Une ouverture vers les habitants et les partenaires

Les ateliers thématiques sont ouverts aux habitants et aux partenaires, afin de mieux comprendre leurs attentes et besoins. Chaque groupe organise cette ouverture selon ses modalités propres, dans une logique d'enrichissement et d'ajustement des plans d'action.

### Positionnement

Le CLEP affirme sa plus-value sociale à travers un management de projet fondé sur la coopération, l'ancrage territorial et l'intelligence collective. Ce modèle favorise l'émergence de réponses adaptées aux réalités locales, tout en renforçant les liens entre les acteurs du territoire.



Ce Projet Social est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs et salariés du CLEP. Ce document constitue un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par l'association.

Développer un suivi et une évaluation s'y référant, permet d'en analyser les résultats et d'apporter un nouveau regard sur le projet social. Cette évaluation ne doit pas clôturer le cycle du projet social, mais le relancer et l'inscrire dans une dynamique pour le faire vivre.



## PRINCIPE ET MÉTHODE D'ÉVALUATION

Notre projet social prévoit un dispositif d'évaluation s'appuyant sur les principes fondamentaux de l'évaluation de projet mais se déroulant sur l'ensemble de la période du projet.

Ainsi pour permettre un suivi continu ainsi qu'une adaptabilité et des ajustements en temps réel, le dispositif intègre :

- Une journée des acteurs annuelle, dédiée à l'évaluation par les membres de l'équipe, les membres du conseil d'administration, les bénévoles profondément impliqués dans les actions menées et tout acteur susceptible d'étayer le diagnostic, d'évaluer l'avancée, la réalisation et l'accomplissement des actions du projet.
- Une évaluation à mi-parcours pour vérifier la globalité des aspects du projet et les données collectées qui permettront l'analyse.

Ce dispositif s'inscrit dans le réalisme et le partage par la mise en place d'ateliers de concertation. Il concerne les habitants, les partenaires, les institutions et toutes les personnes qui fréquentent le CLEP. Cette approche permet une compréhension plus précise des besoins des publics usagés, mais aussi des habitants avec des préoccupations locales. Ces rencontres et consultations se dérouleront tout au long du projet pour être le plus réactif possible vis à vis des évolutions, qu'elles soient sociétales, environnementales ou citoyennes.

# ORGANISATION INTERNE



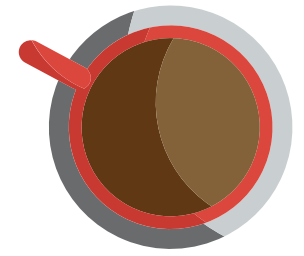
## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU ÉLU EN 2025 :

Instance	Nom	Prénom	Fonction
C-A / Bureau	BOURRÉE	Vincent	Président
C-A / Bureau	TERRIER	Karine	Vice-Présidente
C-A / Bureau	CHAMBARD	Lycia	Trésorière
C-A / Bureau	LETERRIER	Serge	Trésorier-Adjoint
C-A / Bureau	CLAVREUL	Rachel	Secrétaire
C-A	ABOUALI	Claude	Administratrice
C-A	CRIBIER	Corinne	Administratrice
C-A	GAIARDO	Jean	Administrateur
C-A	LABOURDETTE	Sandrine	Administratrice
C-A	LE MOAL	Cécile	Administratrice
C-A	OLIVRYE	Guy	Administrateur
C-A	PERRIN	Virginie	Administratrice
C-A	PORTIER		

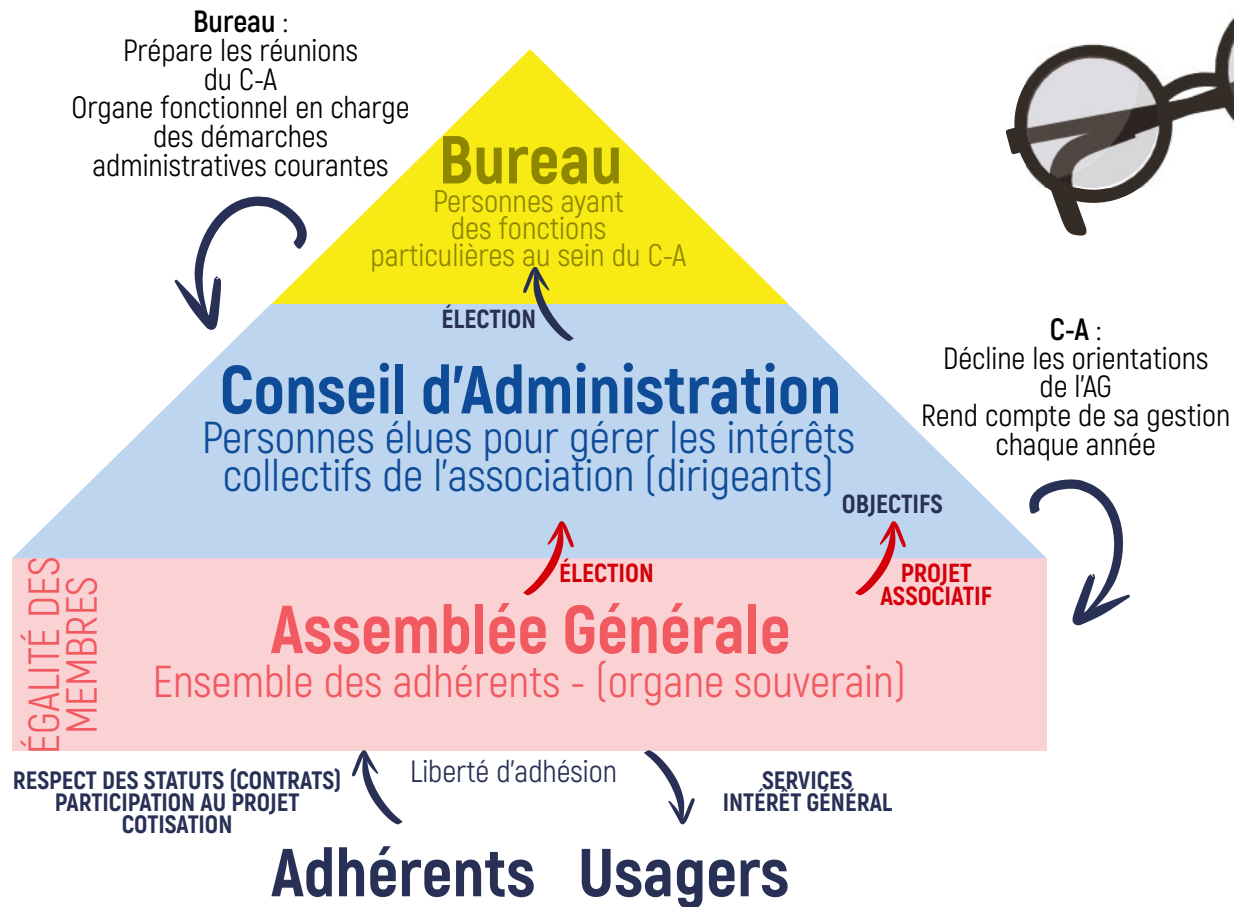
3 membres associés avec voix consultative  
font aussi partie du C-A :

- 1 représentant de la CAF de la Mayenne
- 1 Élu de la ville de Laval
- 1 Direction de l'association

# VIE ASSOCIATIVE, GOUVERNANCE, IMPLICATION BÉNÉVOLE



LE CLEP, EST UNE ASSOCIATION QUI FONCTIONNE À PARTIR D'UN MODÈLE CLASSIQUE



# VIE ASSOCIATIVE, GOUVERNANCE, IMPLICATION BÉNÉVOLE

L'évolution du CLEP, tant dans sa structuration que dans ses modalités de gestion, devra être continuellement prise en compte tout au long de la mise en œuvre du projet social. Cette vigilance permettra d'ajuster les statuts et le règlement intérieur afin qu'ils restent en cohérence avec les réalités du terrain et les ambitions collectives. Déjà, les transformations en cours – notamment l'accueil croissant d'associations et de groupes fonctionnant sur la base d'une adhésion collective – appellent à une révision des modalités de représentation et de participation. Il devient essentiel, dans une logique démocratique, de garantir à chaque membre, individuel ou collectif, une représentation équitable et adaptée à sa nature.

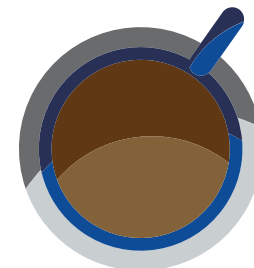
Sur le plan du fonctionnement interne, le projet social prévoit la mise en place de groupes de travail thématiques (Pilotage Seniors, Jeunesse, Ludique, Famille), qui viendront renforcer la participation active des habitants et usagers. Cette organisation favorise une gouvernance partagée, plus horizontale, en phase avec les valeurs fondatrices des centres sociaux : solidarité, dignité humaine, démocratie et co-construction.

L'implication des habitants, des bénévoles, des partenaires, des administrateurs et des professionnels dans ces espaces de réflexion et d'action constitue une véritable richesse. Elle permet non seulement de mieux répondre aux besoins du territoire, mais aussi de

renforcer le sentiment d'appartenance et la capacité d'agir des citoyens. La reconnaissance de cet engagement, sa valorisation et son accompagnement feront l'objet d'une attention particulière de la part de la direction, notamment dans les processus de co-construction des actions.

Le CLEP occupe une place singulière sur le territoire lavallois. Par son histoire, son ancrage, la diversité de ses actions et son approche transversale, il ne peut être comparé à aucune autre structure sociale, culturelle ou de loisirs locale. Il agit sur l'ensemble des champs d'intervention d'un centre social, à l'exception de la petite enfance en gestion directe, et développe des projets à forte valeur ajoutée sociale, éducative et culturelle.

Dès lors, il est crucial de faire reconnaître cette spécificité dans l'espace public, auprès des institutions comme des habitants. Mieux faire connaître le projet du CLEP, dans toute sa richesse et sa complexité, est un enjeu stratégique pour garantir les soutiens nécessaires – financiers, matériels, humains – au maintien et au développement de ses actions. Cette reconnaissance passe par une communication claire, une évaluation partagée des impacts, et une mobilisation collective autour des valeurs portées par l'association.



# RESSOURCES HUMAINES

## Ressources humaines : une richesse humaine au cœur du projet social 2026-2030

En 2024, le CLEP s'appuie sur une équipe salariée composée de **9 personnes en contrat à durée indéterminée à temps plein (35h/semaine)**, représentant un total de **7,12 équivalents temps plein (ETP)** [source : cabinet comptable RH ACG].

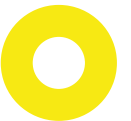
Deux **animateurs techniciens d'activité** interviennent à temps partiel (4,5h/semaine hors vacances scolaires), apportant leur expertise dans des domaines spécifiques. Le CLEP accueille également **deux jeunes en service civique**, qui s'impliquent activement dans les animations de la **Ludothèque** et du **secteur familles**, tout en contribuant au **projet CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**. Ces missions constituent pour eux une expérience formatrice, valorisant leur engagement citoyen et leur permettant de développer des compétences transférables.

Certaines compétences spécifiques sont mobilisées via le **Groupement d'Employeurs PEPS 53**, permettant l'intervention d'une **graphiste (4h/semaine)** et d'une **animatrice yoga (2,5h/semaine)**. Cette mutualisation illustre la capacité du CLEP à s'adapter aux besoins du projet tout en optimisant les ressources disponibles.

L'entretien des locaux est assuré par un agent de la **Ville de Laval**, mis à disposition sans lien hiérarchique avec l'association. Ce partenariat témoigne d'une coopération constructive entre acteurs publics et associatifs, au service du bien commun.

La **masse salariale globale** pour l'année 2024 s'élève à **286 737 €**, incluant les salaires bruts, les charges sociales, ainsi que la participation de l'association à l'attribution de **titres-restaurant d'une valeur de 9 €** (5 € à la charge du CLEP, 4 € à celle des bénéficiaires). Ce dispositif contribue à l'amélioration des conditions de travail et à la reconnaissance de l'engagement des salariés.

Deux **départs en retraite** sont d'ores et déjà prévus à l'horizon **2027-2028** : celui du **directeur** et celui du **coordinateur des activités, de l'accueil de loisirs et du secteur jeu**. Ces transitions majeures devront être anticipées dans le cadre du projet social 2026-2030, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la transmission des savoirs et de la continuité des dynamiques engagées.



## Une équipe engagée au service d'un projet social ambitieux

Au-delà des chiffres, les ressources humaines du CLEP représentent une **force vive essentielle** à la mise en œuvre du projet social 2026-2030. Chaque membre de l'équipe, qu'il soit salarié, volontaire ou intervenant extérieur, contribue à faire vivre les valeurs de l'éducation populaire, de la solidarité et de la participation citoyenne.

Le projet social 2026-2030 entend renforcer cette dynamique humaine en valorisant les compétences, en favorisant la montée en responsabilité des équipes, et en développant une culture de la coopération. L'objectif est de créer un environnement de travail **bienveillant, stimulant et porteur de sens**, où chacun se sent reconnu et acteur du changement social.

L'implication des salariés dans les **groupes de travail thématiques** (jeunesse, familles, seniors, ludothèque, numérique, etc.) sera encouragée, afin de favoriser une gouvernance partagée et une meilleure articulation entre les besoins du territoire et les réponses apportées. Le CLEP veillera également à renforcer les **espaces de dialogue interne**, à soutenir la **formation continue**, et à promouvoir une **qualité de vie au travail** propice à l'épanouissement professionnel et personnel.

Enfin, la transformation envisagée du **poste de ludothécaire**, actuellement mis à disposition par la Ville de Laval, en **subvention directe** constitue une avancée significative vers une plus grande autonomie de gestion. Ce changement, intégré dans les **budgets prévisionnels 2026-2030**, permettra de consolider l'équipe et de sécuriser les missions essentielles au développement du projet social.

## Une gestion RH exigeante et partiellement externalisée

La gestion des ressources humaines du CLEP est une tâche **chronophage et complexe**, qui mobilise fortement la direction et l'équipe d'accueil. Depuis 2018, une partie de cette gestion est **externalisée** auprès du cabinet **Anjou Comptabilité Gestion** (Sainte-Gemmes-sur-Loire, 49), qui prend en charge :

- Les **paies**,
- Les **contrats de travail**,
- Les **arrêts maladie**,
- Et l'ensemble des **démarches administratives liées à l'emploi**.

Le CLEP est également **adhérent au syndicat employeur HEXOPÉE**, qui l'accompagne dans l'application de la **convention collective de l'animation (branche Éclat)**.

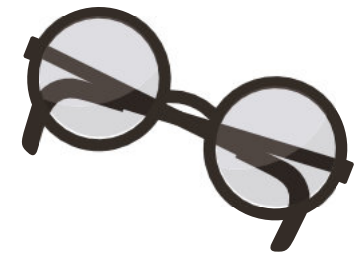
## Un besoin de renforcement sur la fonction RH

Malgré cette externalisation, la **charge administrative reste importante** pour la direction, au détriment parfois du **travail de représentation et de développement partenarial**. Il serait pertinent d'envisager :

- Un **renfort en temps de travail** dédié à la gestion RH,
- Un appui pour certaines **tâches de préparation comptable**.

Ces ajustements contribueraient à **rééquilibrer la charge de travail** et à **renforcer la capacité du CLEP à se projeter dans des dynamiques partenariales et territoriales**.

# ORGANIGRAMME DU PERSONNEL



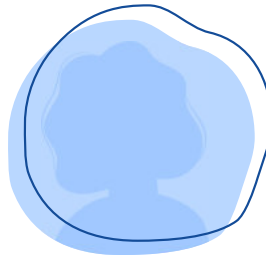
**HERVÉ TERRASSON**  
Directeur du CLEP | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : DESJEPS



**JEAN-PIERRE CLAYER**  
Conseiller numérique | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : Master Informatique



**BOUÉNI HALIFA**  
Référente famille | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : DEJEPS



—  
Référent.e jeunesse  
1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : -



**PASCAL BISSON**  
Coordinateur jeux, accueil de loisirs,  
activités socioculturelles | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : DEFA



**SYLVIE PONTENIER**  
Chargée d'accueil | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : Titre professionnel Niv IV



**FLORENCE PORTIER**  
Comptable | 0.2 etp | 1h | CDI  
Diplôme : BTS Gestion Compta



**SARAH HOCQUET**  
Graphiste | 0,11 etp | 4h  
CDI via le Groupement d'Employeurs Mayage  
Diplôme : DUT MMI



**2 SERVICES CIVIQUES**  
Enfance et Jeux | 0.68 etp | 24h



**ANIMATEURS**  
ACM et Socioculturel



**RAPHAËL CARDOSO-NEVES**  
Ludothécaire M@d Ville de Laval | 1 etp | 35h | CDI  
Diplôme : BAFA et BAFD



**ASTRID BOURRÉ**  
Ludothécaire | 0,5 etp | 17,5h | CDI  
Diplôme : Licence Médiation par le Jeu

# FORMATION DES PERSONNELS

Conformément aux dispositions du Code du travail, l'association a l'obligation de réaliser des **entretiens professionnels tous les deux ans**. Ces entretiens constituent un moment privilégié d'échange formel entre les salariés et l'employeur, permettant d'aborder les perspectives d'évolution professionnelle, les projets de carrière, ainsi que les besoins en formation.

Dans cette dynamique, la mise en œuvre d'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)** devient un enjeu stratégique majeur pour le CLEP. La GPEC est une démarche anticipatrice qui vise à adapter les emplois, les effectifs et les compétences aux évolutions internes (départs, réorganisations) et externes (évolutions du secteur, innovations, besoins sociaux). Elle permet de :

- **Identifier les compétences clés** nécessaires à court, moyen et long terme ;
- **Anticiper les départs** (notamment les deux départs à la retraite prévus en 2027-2028) et organiser les transmissions de savoirs ;
- **Accompagner les mobilités internes** et les évolutions de carrière ;
- **Définir des parcours professionnels** cohérents et motivants pour les salariés ;
- **Adapter les recrutements** aux besoins réels de l'association ;
- **Renforcer l'attractivité et la fidélisation** des équipes.

La GPEC repose sur une **démarche participative** : elle implique les salariés, les responsables d'équipe et la direction dans une réflexion

collective sur l'avenir des métiers et des compétences. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre du nouveau projet social du CLEP, en lien avec les valeurs d'éducation populaire et de développement humain.

Chaque salarié est invité à exprimer ses intentions et aspirations professionnelles lors des entretiens. Il est toutefois indispensable que le CLEP adopte une posture proactive et vigilante, en intégrant ces éléments dans une stratégie globale de gestion des ressources humaines. Une anticipation structurée est donc nécessaire.

Le **plan de formation** du CLEP doit être renforcé et précisé. Il s'agit de programmer les différentes étapes de montée en compétences du personnel, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de travail. Jusqu'à présent, cette dimension managériale, pourtant essentielle et réglementaire, n'a pas été suffisamment structurée.

Pour les années à venir, il sera crucial de mettre en place un véritable plan de formation, articulé autour de trois axes :

- **l'adaptation au poste,**
- **l'acquisition de nouvelles compétences,**
- **l'anticipation des parcours professionnels.**

Une **analyse annuelle des besoins en formation**, réalisée en avril, permettra d'alimenter les échanges avec les salariés. Sur cette base, un plan de formation pour l'année N+1 pourra être élaboré et présenté à la rentrée de septembre. Cette démarche contribuera à offrir à chaque salarié une expérience professionnelle enrichissante et épanouissante au sein du CLEP, tout en assurant la continuité et la qualité des actions de l'association.

# FORMATION DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles occupent une place essentielle dans le fonctionnement et l'identité du CLEP. Leur engagement contribue à la richesse des actions menées, à la diversité des approches et à la proximité avec les habitants. Pour valoriser cet engagement et renforcer leur implication, il est indispensable de mettre en place une **politique de formation adaptée aux bénévoles**.

## Objectifs de la formation des bénévoles

La formation des bénévoles vise plusieurs objectifs :

- **Favoriser l'intégration** des nouveaux bénévoles dans le projet associatif et les valeurs de l'éducation populaire ;
- **Renforcer les compétences** nécessaires à la réalisation de leurs missions (animation, accueil, accompagnement, médiation, etc.) ;
- **Sécuriser les pratiques**, notamment en matière de posture, de cadre réglementaire, de gestion des conflits ou de communication ;
- **Encourager l'épanouissement personnel** et la montée en responsabilité dans la vie associative ;
- **Créer une culture commune** entre bénévoles et salariés, dans une logique de co-construction et de complémentarité.

## Modalités de mise en œuvre

La formation des bénévoles peut s'organiser autour de plusieurs formats :

- **Parcours d'accueil** pour les nouveaux bénévoles (présentation du CLEP, des valeurs, des projets, des règles de fonctionnement) ;
- **Ateliers thématiques** réguliers (ex. : posture éducative, animation d'ateliers, communication bienveillante, inclusion, gestion du temps) ;
- **Formations croisées** avec les salariés pour favoriser la coopération et la compréhension mutuelle ;
- **Accès à des formations externes** proposées par des réseaux partenaires (Fédération des centres sociaux, Ligue de l'enseignement, etc.) ;
- **Temps d'échange de pratiques** et de retour d'expérience entre bénévoles.

## Intégration dans la démarche GPEC

La formation des bénévoles s'inscrit pleinement dans la logique de **GPEC élargie** : bien que non salariés, les bénévoles participent à la dynamique collective de développement des compétences au sein du CLEP. Il est donc pertinent d'intégrer leurs besoins dans l'analyse annuelle des compétences, et de prévoir un **plan de formation spécifique** pour eux, en parallèle de celui des salariés.

# LES INTERVENANTS ET ASSOCIATIONS ASSOCIÉS AU PROJET DU CLEP



Le CLEP s'appuie sur un réseau d'intervenants et d'associations partenaires pour proposer un **programme d'animation socioculturel riche et diversifié**. Ces collaborations sont essentielles pour répondre aux attentes des habitants et faire vivre le projet social du centre.

## Une évolution du mode de collaboration avec les intervenants indépendants

Depuis 2021, un **ajustement majeur** a été opéré dans la manière de collaborer avec les **micro-entrepreneurs**. Le statut de travailleur indépendant n'était pas toujours respecté dans l'organisation des activités, ce qui exposait le CLEP à un **risque de requalification en contrat de travail salarié**.

Désormais, le principe de collaboration repose sur une **autonomie totale des intervenants** :

- Ils fixent librement leurs **horaires**, leurs **tarifs** et les **modalités de leurs ateliers**.
- Le CLEP assure la **communication** (brochure annuelle, réseaux sociaux) et la **gestion des inscriptions**.
- Une **contribution de 15 %** sur les recettes est prélevée pour soutenir le projet social.
- Les participants aux ateliers doivent être **adhérents du CLEP**.

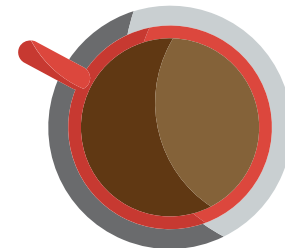
Ce cadre permet de sécuriser juridiquement la relation tout en maintenant une dynamique partenariale équilibrée.

## Des partenariats associatifs adaptés à la fréquence d'intervention

Le CLEP accueille également des **associations partenaires** qui développent leurs activités dans ses locaux. Deux modalités sont proposées selon la régularité de leur présence :

- **Fréquentation régulière (hebdomadaire)** : L'association et l'ensemble de ses membres accueillis deviennent **adhérents du CLEP**.
- **Fréquentation ponctuelle** : L'association ou la collectivité est **adhérente** et verse une **contribution de 14 € par créneau réservé**, en soutien au projet social.

Ces modalités ont permis de répondre à plusieurs demandes, notamment de la part d'associations ludiques telles que **le Simm's Club** ou **l'Association ludique et culturelle lavalloise**.



# GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

## RENFORCEMENT DE LA FONCTION SUPPORT DU CLEP

Dans un contexte où les exigences administratives et financières sont de plus en plus fortes, le CLEP engage une montée en charge de sa fonction support afin de garantir une organisation solide, réactive et adaptée aux enjeux actuels. Cette démarche vise à consolider les fondations de l'association pour mieux accompagner le développement de ses projets et assurer la pérennité de ses actions.

Parmi les mesures concrètes engagées, le CLEP a créé un **poste de comptable à temps partiel**, permettant d'obtenir des **situations financières plus régulières et à jour**. Ce renfort professionnel marque une étape importante dans la structuration de notre pilotage budgétaire et dans la sécurisation de notre fonctionnement global.

Ce renforcement s'inscrit dans une logique de professionnalisation de l'organisation interne, avec pour objectifs :

- d'améliorer la lisibilité et la fiabilité des données financières,
- de faciliter le dialogue avec les partenaires institutionnels,
- de soutenir les équipes dans leurs missions quotidiennes,
- et de garantir une gestion transparente et efficiente.

Le CLEP bénéficie du soutien de plusieurs financeurs, au premier rang desquels **la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne**, deuxième financeur de l'association au titre de son agrément centre social. Les **prestations de service**, les **subventions dédiées** et l'**aide à l'investissement** apportées par la CAF sont essentielles au fonctionnement de la structure et à la mise en œuvre de ses projets.

Depuis 2021, les **bonus CTG (Convention Territoriale Globale)** ont permis de développer de nouvelles actions et de consolider les dispositifs existants, notamment pour le LAEP et l'Accueil de Loisirs. Le CLEP a su ajuster ses tarifs en cohérence avec ces nouveaux apports, tout en maintenant une politique d'**accessibilité pour tous**.

Ce travail de fond sur la fonction support vise à doter le CLEP d'une **structure administrative et financière robuste**, capable de répondre aux enjeux contemporains, de sécuriser les financements et de soutenir efficacement les dynamiques de terrain.



## POLITIQUE TARIFAIRE

Dans le cadre de l'évaluation de son projet social 2023-2025, le CLEP a engagé une réflexion approfondie sur sa politique tarifaire. Cette démarche visait à garantir l'accessibilité de ses actions à tous les publics, tout en valorisant les activités proposées. Elle s'inscrit pleinement dans les valeurs d'un centre social d'éducation populaire : justice sociale, transparence et cohérence.

### Objectifs de la politique tarifaire

- **Assurer l'accessibilité** des actions à tous, en particulier aux publics les plus fragiles.
- **Valoriser les activités** sans créer de frein à la participation.
- Proposer une **tarification lisible, équitable et adaptable**.
- Encourager l'**engagement des habitants** par une participation symbolique.
- **Soutenir les initiatives citoyennes** en facilitant l'accès aux ressources du CLEP.

### Principes directeurs

La politique tarifaire repose sur cinq principes fondamentaux :

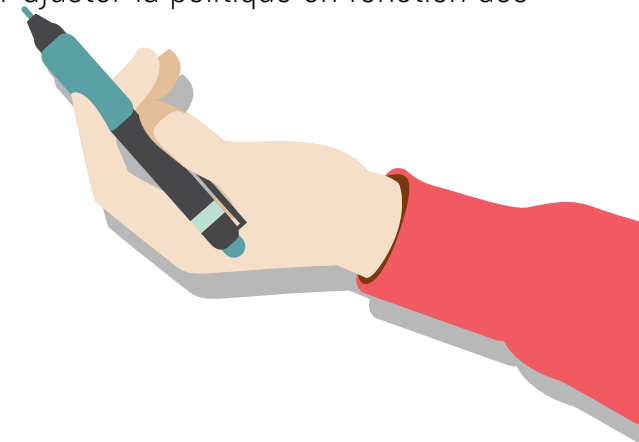
- **Gratuité ciblée** : pour certaines actions ou publics spécifiques, afin de lever les freins à la participation.
- **Participation symbolique** : pour encourager l'implication sans exclusion.

- **Tarification modulée** : en fonction des ressources des usagers, selon une logique de solidarité. Participation au taux d'effort pour les Lavallois (QF de 300 à 2100).
- **Souplesse et bienveillance** : pour s'adapter aux situations individuelles.
- **Transparence** : pour garantir la compréhension et l'adhésion de tous.

### Mise en œuvre

Pour concrétiser cette politique, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Élaboration d'une **grille tarifaire** claire et cohérente.
- Mise en place d'un **dispositif de modulation** des tarifs selon les revenus.
- **Formation des équipes** pour garantir une application juste et bienveillante.
- Déploiement d'une **communication claire** auprès des usagers.
- **Évaluation annuelle** pour ajuster la politique en fonction des retours et des besoins.



# BUDGET PRÉVISIONNEL DE 2026 À 2030

## SUR UNE BASE DE 2% D'AUGMENTATION ANNUELLE

CHARGES	2026	2027	2028	2029	2030	PRODUITS	2026	2027	2028	2029	2030
60 - Total achats	15045,00	15345,90	15652,82	15965,87	16285,19	70 - Total produits et activités	61863,00	63100,26	64362,27	65649,51	66962,50
61 - Total services extérieurs	11985,00	12224,70	12469,19	12718,58	12972,95	74 - Total subventions d'exploitation	319872,00	326269,44	332794,83	339450,73	346239,74
62 - Total autres services extérieurs	36873,00	37610,46	38362,67	39129,92	39912,52	75 - Total autres produits gestion courante	13260,00	13525,20	13795,70	14071,62	14353,05
63- Total impôts et taxes	5814,00	5930,28	6048,89	6169,86	6293,26	76 - Intérêts bancaires	2000,00	2000,00	2000,00	2000,00	2000,00
64 - Total charges de personnel	315384,00	321691,68	328125,51	334688,02	341381,78	77 - Total produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 - Total autres charges de gestion courante	6834,00	6970,68	7110,09	7252,30	7397,34	Autres produits	396995,00	404894,90	412952,80	421171,85	429555,29
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>397035,00</b>	<b>404975,70</b>	<b>413075,21</b>	<b>421336,72</b>	<b>429763,45</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>396995,00</b>	<b>404894,90</b>	<b>412952,80</b>	<b>421171,85</b>	<b>429555,29</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>191250,00</b>	<b>195075,00</b>	<b>198976,50</b>	<b>202956,03</b>	<b>207015,15</b>	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>191250,00</b>	<b>195075,00</b>	<b>198976,50</b>	<b>202956,03</b>	<b>207015,15</b>

# COMMENTAIRE BUDGÉTAIRE 2026 – 2030

La projection budgétaire pour la période 2026–2030 repose sur l'hypothèse d'un budget constant, revalorisé annuellement de 2 % pour tenir compte de l'inflation. Ce choix, bien qu'arbitraire, permet de poser un cadre de référence, mais ne prend pas en compte les aléas et évolutions possibles que notre centre social pourrait rencontrer durant ces quatre années. Il conviendra donc d'ajuster cette projection en fonction des engagements réels de nos financeurs et des dynamiques territoriales.

Depuis 2020, notre résultat d'exploitation est positif, ce qui témoigne de la capacité du CLEP à mobiliser des ressources suffisantes pour couvrir ses besoins de fonctionnement. Le projet social 2023–2025 a permis une croissance significative de notre activité, portée par une gestion rigoureuse et prudente. Cette dynamique s'est traduite notamment par le développement de la ludothèque, qui bénéficie désormais d'une nouvelle prestation de service ayant permis l'embauche d'une animatrice ludothécaire à mi-temps.

Nos actions en matière d'aide et de soutien numérique se poursuivent, malgré la réduction progressive, voire la disparition, des aides de l'État. Cette baisse est partiellement compensée par le soutien du Conseil Départemental de la Mayenne, prévu jusqu'en 2027.

En ce qui concerne l'équilibre de la masse salariale, en 2024, le CLEP affiche une charge de personnel brute chargée de **295 500 €**, représentant **65 %** des charges d'exploitation totales (**455 700 €**). Ce ratio situe le CLEP dans une bonne moyenne, les centres sociaux consacrant en moyenne **66 %** de leur budget aux charges de personnel (source : SENACS 49–53, année 2023).



# RESSOURCES ÉCONOMIQUES AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

Le modèle économique du CLEP repose sur plusieurs leviers qu'il convient de consolider et de développer :

## 1. Financements publics et institutionnels

- **Subventions pluriannuelles** : Une vigilance particulière doit être portée sur les engagements structurels de nos deux principaux partenaires, la **Ville de Laval** et la **CAF de la Mayenne**, afin d'assurer une stabilité budgétaire.
- **Autres financeurs publics** : L'État, le **Conseil Départemental**, la **CARSAT** et autres organismes publics apportent déjà des financements ciblés. Une veille active sur leurs appels à projets et dispositifs est nécessaire pour anticiper les opportunités et les évolutions.

## 2. Développement de prestations

- **Secteurs jeu et numérique** : Le CLEP dispose de compétences reconnues dans ces domaines. Il est envisageable de développer des **prestations de formation ou d'intervention** à destination de partenaires locaux (associations, collectivités, institutions), en lien avec leurs besoins en compétences numériques ou en animation ludique.

## 3. Financements privés et mécénat


- **Sponsors et mécènes** : Une recherche active de partenariats privés peut être envisagée, en tenant compte de la compatibilité entre les valeurs des entreprises et notre engagement en faveur de l'éducation populaire. Les partenariats devront être évalués avec discernement.

- **Banques et assurances** : Des acteurs comme le **Crédit Mutuel** et la **MAIF** ont déjà contribué au financement de projets. Ce type de soutien peut être renforcé.
- **Fondations** : Des structures comme la **Fondation de France** proposent des financements sur projets à forte plus-value sociale ou culturelle. Une veille régulière sur ces opportunités est recommandée.



# CONCLUSION DU PROJET SOCIAL






Ce nouveau projet social est le résultat d'un travail collectif approfondi, mené avec l'ensemble des acteurs du CLEP. Il témoigne d'une mobilisation forte et partagée, portée par celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-vivre dans le centre-ville de Laval. Habitants, adhérents, usagers, administrateurs, salariés et partenaires ont contribué à sa construction, dans une dynamique d'écoute, d'échange et de co-construction.

Depuis 2023, nous avons évalué les actions engagées dans le cadre du précédent projet social, en nous appuyant sur des outils de suivi, des temps d'analyse partagée et une observation constante des besoins du territoire. Cette démarche nous a permis d'ajuster nos orientations, de renforcer notre ancrage local et de créer de nouveaux liens avec les habitants et les partenaires.

Le projet 2026–2030 s'inscrit dans cette continuité tout en affirmant une volonté d'évolution. Il vise à renforcer notre plus-value sociale, à adapter nos modes d'intervention et à développer de nouvelles actions en réponse aux métamorphoses du territoire. La démarche « Aller-vers », le développement du pouvoir d'agir des habitants et la présence sociale du CLEP dans l'espace public seront les leviers majeurs de cette transformation.

Les quatre prochaines années seront marquées par une exigence d'adaptation, de créativité et de coopération. En consolidant nos actions historiques et en investissant de nouveaux espaces, nous affirmons notre rôle d'acteur du développement social local. Ce projet est une invitation à poursuivre ensemble une dynamique d'éducation populaire, d'innovation sociale et de solidarité active, au cœur du centre-ville de Laval.



# REMERCIEMENTS

Au nom de l'ensemble des élus associatifs membres du Conseil d'Administration, **Vincent BOURRÉE**, Président du centre social associatif CLEP, tient à adresser ses **remerciements les plus sincères** à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet social.

Nous remercions chaleureusement :

- **les habitants et usagers**, pour leur participation active, leurs idées et leur engagement dans la vie du centre ;
- **les administrateurs et bénévoles**, pour leur implication constante et leur sens des responsabilités ;
- **les salariés**, pour leur professionnalisme et leur attachement aux valeurs de l'éducation populaire ;
- **les partenaires associatifs et institutionnels**, pour leur collaboration précieuse et leur soutien fidèle.

Nous exprimons également notre **reconnaissance à la Ville de Laval**, pour son soutien financier et l'intérêt porté aux actions du CLEP.

Nos **remerciements les plus chaleureux vont à la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne**, pour son accompagnement technique et financier tout au long de ce processus.

Enfin, nous remercions le **Conseil départemental de la Mayenne**, la **CARSAT** et la **DSDEN**, pour leur soutien financier à certaines actions portées par le CLEP, qui contribuent à renforcer notre impact sur le territoire.

